

388 w4

VILLE DE LILLE

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 1998.

La séance est ouverte à 17 heures 20 sous la présidence de Monsieur Pierre MAUROY, Maire de Lille.

Monsieur le Maire - Je vais demander à Monsieur MARCHAND de bien vouloir remplir l'office de secrétaire de séance.

( M. MARCHAND procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, MM. BERNARD, BESSON, BIENVENU, BROCHEN, Mme BUFFIN, MM. BURIE, CACHEUX, CALONNE, Mmes CAPON, CHARLES, M. CUCHEVAL, Mmes DANGREUX, DA SILVA, DAVAL, DAVIDT, MM. DEBIEVE, DECOCQ, DEGREVE, DELGRANGE, DEMAILLE, DEROSIER, de SAINTIGNON, Mme ESCANDE, M. FALISE, Mme FILLEUL, MM. FLORENCE, FREMAUX, Mme GEORGET, MM. KANNER, LABBEE, LESERRE, MARCHAND, MAUROY, MORTREUX, MUTEZ, PARGNEAUX, PETITE, REUX, RICHIR, ROMAN, ROUGERIE, Mme ROUGERIE, MM. SABRE, SAVOYE, SELLANI, SULMAN, Mme WARDAVOIR.

Excusés : M. BARBAROSSA, Mmes COOLZAET (pouvoir), HENAUT (pouvoir), M. LENGLET, Mmes MALLEVILLE, MATTIGHELLO (pouvoir), MM. RENAR (pouvoir), SINAGRA (pouvoir), Mme STANIEC (pouvoir), M. VAILLANT.

Monsieur le Maire - Merci

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, Monsieur le Recteur Guy DEBEYRE nous a quittés le 10 mai dernier au terme d'une vie exceptionnelle. Les Groupes ont souhaité s'associer à l'hommage à sa mémoire et je salue Madame DEBEYRE qui est avec nous ainsi que ses filles. Je les salue toutes et je les remercie de leur présence.

Il a reçu, vous le savez, ici même, le 14 mai, l'hommage unanime du Conseil Municipal, des élus régionaux et départementaux, en présence de Madame Martine AUBRY, Premier Adjoint au Maire, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, des plus hautes autorités civiles, militaires, universitaires et des Lillois et Lilloises.

Les honneurs militaires lui ont été rendus devant la Mairie de Lille avant la messe de funérailles en l'église du Sacré-Cœur en présence d'une assistance très nombreuse, et ensuite l'inhumation au cimetière du Sud.

Ce visionnaire, ce pragmatique, pour lequel j'avais le plus grand respect, et dont j'ai retracé la carrière et les réalisations lors de cette manifestation solennelle, était, depuis 1977, une des figures les plus prestigieuses de notre Assemblée municipale.

Sa légitimité incontestable ajoutée à ses qualités personnelles l'avait désigné pour rentrer, à ma demande, au Conseil Municipal comme Adjoint il y a vingt ans.

Il allait encore innover dans sa tâche, animant le Groupe des Personnalités que j'avais souhaité créer. Le rôle de ce groupe d'élus issus de la société civile s'est constamment affirmé, renforcé à tel point qu'il est aujourd'hui une des données majeures de la vie municipale lilloise.

Je salue mes collègues membres du Groupe des Personnalités qui s'exprimeront dans quelques instants, ainsi que les représentants des autres groupes du Conseil Municipal.

.../...

Le soutien et l'amitié du Recteur DEBEYRE ne m'ont jamais fait défaut. Il a été étroitement associé aux transformations considérables que Lille a connues depuis vingt ans. Son œuvre municipale s'est notamment traduite par la mise en place progressive de notre décentralisation, l'ouverture des Mairies dans les quartiers, le renforcement de la concertation et le développement de notre vocation touristique.

Ce décentralisateur dans l'âme a pu ainsi, dans ses moindres détails, avec une très grande minutie, organiser le fonctionnement des Mairies de quartier, affirmer le rôle des Conseillers de quartier, élus au second degré, à une époque où les lois de décentralisation n'avaient même pas encore été prises par mon Gouvernement.

Plus personne aujourd'hui n'imaginerait revenir en arrière dans ce domaine. Je sais que son œuvre est poursuivie avec la même passion, la même rigueur, par Bernard ROMAN.

Je rappellerai également ses liens constants avec l'Armée. Ses faits de guerre, qui lui avaient valu plusieurs distinctions, et lui avaient pris malheureusement sa liberté pendant cinq longues années, en faisait un interlocuteur qualifié, considéré des autorités militaires, avec un dévouement reconnu, comme il le fut d'ailleurs dans les multiples organismes et commissions où il représentait notre Municipalité.

Peut-être, de ces années d'éloignement et de souffrance, Guy DEBEYRE avait-il retiré cette grande sagesse mêlée en lui à un indéfectible optimisme, estimant que tout homme a sa réserve de ressource qu'il lui appartient de mettre en valeur.

Notre Ville et notre Conseil Municipal ont perdu un très grand serviteur dont nous honorerons prochainement la mémoire en donnant son nom à une rue ou à un espace public lillois.

J'ai voulu rappeler quelques activités parmi la somme des activités qui étaient les siennes, celles justement que je n'ai pas pu incorporer dans mon propos lorsque nous lui avons rendu hommage ici à l'Hôtel de Ville le 14 mai dernier.

En tout cas, nous allons poursuivre notre tâche, nous allons poursuivre notre travail, en sachant ce que nous devons à notre cher Recteur.

Je vais maintenant donner la parole à Monsieur le Recteur FALISE;

M. FALISE - Merci, Monsieur le Maire.

Je m'exprimerai ici au nom de mes collègues du Groupe des Personnalités.

Nous nourrissons vis-à-vis de Monsieur le Recteur DEBEYRE une dette particulière de reconnaissance. Il fut pendant de longues années, notre Président, notre animateur. Au fil de nos réunions, de nos coopérations, il nous a donné un témoignage, il nous a laissé un message qui reste durablement présent dans nos esprits et dans nos cœurs, et c'est cela que j'évoquerai brièvement.

L'engagement de Monsieur le Recteur DEBEYRE dans l'action municipale présente en effet à nos yeux quelques caractéristiques fortes que l'on voit rarement apparaître à un tel niveau de qualité, et qui pourtant répond tout particulièrement aux exigences et attentes de la vie publique. Ce sont celles de l'excellence professionnelle, de la discrétion, du désintéressement.

.../...

L'excellence professionnelle tout d'abord qui a marqué toute la vie de Monsieur le Recteur DEBEYRE, qu'il a continué à assurer dans ses tâches municipales. La vie publique a bien besoin de telles compétences, précises, rigoureuses, mises au service de la communauté, et cela quel que soit le contenu des responsabilités, l'ampleur des tâches ou des titres qui sont dévolus.

Monsieur le Recteur DEBEYRE avait gardé comme élu et comme Adjoint cette exigence de sérieux qui l'avait honoré dans toutes les composantes de ses responsabilités, et c'est là pour nous un témoignage précieux, une forte incitation à suivre son exemple.

Ce service de haut niveau, Monsieur le Recteur DEBEYRE l'a assuré tout au long de ses mandats avec une étonnante disponibilité et dans la plus grande discrétion. Il ne craignait pas l'apparente modestie d'une tâche. Il ne cherchait pas d'abord les supports des applaudissements médiatiques. Il assurait son travail, tout son travail, y compris dans ses dimensions de quotidienneté, de modestie, d'inlassable fidélité. Il avait compris que la grandeur des tâches ne réside pas d'abord dans leur contenu, ni dans leur perception sociale, mais dans la façon dont elles sont menées.

Si Monsieur le Recteur DEBEYRE a poursuivi jusqu'au bout de son existence un engagement aussi fort, aussi compétent, aussi discret, c'est parce qu'il était profondément en recherche d'un service.

Sa présence dans la vie municipale n'avait pas d'autre perspective que celle de prendre sa part dans l'avancée de la ville et de ses concitoyens. Elle ne visait ni poste, ni reconnaissance ou consécration. Elle était simplement profondément au service des autres.

A l'heure où tant de jugements critiques et souvent sommaires pénalisent l'engagement public, de tels exemples de désintéressement réconfortent et stimulent. Ils nous indiquent, mieux que tout discours, le cap qu'il faut sans cesse remettre.

Excellence professionnelle, discrétion, désintéressement, ces trois composantes de son engagement, Monsieur le Recteur les a vécues de façon si intense qu'elles nous marquent et nous marqueront profondément. La meilleure reconnaissance que nous puissions lui témoigner sera de le suivre dans cette voie.

Nul ne peut être prince s'il n'est d'abord homme de bien, disait Erasme. Monsieur le Recteur DEBEYRE fut d'abord un homme de bien, un grand homme de bien. Il fut aussi et restera dans nos mémoires un principe de l'engagement municipal au service des citoyens.

Monsieur le Maire - Merci Monsieur le Recteur.

Je donne la parole à Monsieur Jean-Raymond DEGREVE.

M. DEGREVE - Monsieur le Maire, chers collègues, ce n'est pas sans émotion, mais au contraire avec une émotion totalement partagée, que nous souhaitons être présents dans cet hommage.

En effet, je souhaite m'associer, non pas seulement au nom des élus communistes, mais de l'ensemble des communistes de Lille et d'Hellemmes, pour saluer la mémoire du Recteur Guy DEBEYRE.

Monsieur le Maire, vous disiez le républicain "visionnaire" . Pour nous, il était cela, mais il était aussi le républicain intègre, proche des citoyens et qui partageait de façon égale son goût pour la philosophie, la quête du sens, et celui de la réalisation, de la réalisation proche, perceptible par le citoyen.

.../...

Puis-je m'autoriser à penser, non sans émotion également, au jeune étudiant que j'étais, qui a vécu avec son Recteur des moments difficiles. Je pense à deux événements en particulier, lors de grandes manifestations pour la paix au Vietnam en 1966 et en 1968 dans d'autres cas de figure, où ce même Recteur a toujours tenu à ce que l'intégrité du territoire de l'université ne soit pas franchie par d'autres forces publiques et répressives.

C'était aussi cela le Recteur. Un Recteur qui, même dans les moments difficiles, de controverse, était capable de rencontrer les individus, les citoyens, fussent-ils encore à cette époque étudiants, un peu naïfs quant à la République et à ses perspectives de maintien ou d'évolution.

Un homme d'écoute, toujours présent, pour être avec l'autre.

C'est aussi dans le cadre du visionnaire le Recteur qui inventa dans notre Université la prime à ceux qui avaient une tête bien remplie dans un corps sain puisqu'il innova en matière sportive en faisant en sorte que le sport universitaire prenne tous ses droits et qu'il puisse être un des éléments d'appréciation dans les résultats aux examens universitaires. Ce en quoi il avait devancé de quatre années la Commission MALLET inventée par Edgar FAURE qui tenta par la suite de donner des réponses similaires.

Il s'agit bien du même homme, du même Recteur.

Dans Recteur, il y a, sur le fond, rectitude. C'est un peu cela qu'il était pour nous, l'homme de la rectitude de la pensée, mais aussi l'homme de la rectitude de l'attitude envers l'autre, et de l'attention pour l'autre.

C'est donc pour nous un Recteur dont le souvenir accompagnera toujours notre Conseil, si notre Conseil souhaite ne jamais quitter ses rapports avec la citoyenneté.

Monsieur le Maire - Merci, Monsieur Jean-Raymond DEGREVE.

La parole est à Madame Martine AUBRY, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité.

(des manifestants du Centre Oscar-Lambret brandissent des banderoles)

Messieurs, je vous en prie, vous êtes particulièrement indécents ! Attendez au moins la fin de cet hommage avant de vous manifester, sinon je demande à la police de vous faire sortir de cette enceinte.

La parole est à Madame AUBRY.

Mme AUBRY - Monsieur le Maire, mes chers collègues, c'est avec une émotion particulière qu'au nom du Groupe Socialiste, je rends hommage, après le Recteur FALISE et Jean-Raymond DEGREVE, à la mémoire de notre collègue Adjoint au Maire, le Recteur Guy DEBEYRE. Je remercie notre Président Alain CACHEUX de m'avoir permis de le faire.

Il est triste pour nous tous de constater qu'aujourd'hui la place qui était la sienne est vide, et c'est d'abord ce manque que nous éprouvons tous, et que je voudrais exprimer.

Le manque d'un homme qui comptait pour nous tous, on vient de le dire, un homme d'exception, par ses convictions, par ses talents, mais aussi par sa capacité à faire vivre ses convictions et ses valeurs. Et c'est pour cela que le 14 mai dernier, alors que notre Maire lui rendait hommage ici-même, des centaines de personnes étaient là. Bien sûr des représentants de l'ensemble des

.../...

Institutions les plus prestigieuses de notre Ville, de la Région, mais aussi de nombreux Lillois qui l'admiraient, le respectaient, et qui étaient là aussi avec nous.

Car le Recteur, nous le savons tous, était d'abord l'ami de ceux qui défendent les valeurs républicaines, la liberté et la solidarité. Il était celui qui, parmi nous, et il en parlait, savait à quel point elles sont inaliénables. Il avait d'ailleurs vécu cinq ans prisonnier dans un camp allemand, et ceci avait marqué sa vie. Il connaissait toute la déraison et l'indignité de ceux qui piétinent les principes universaux de l'humanisme.

Cette sinistre expérience a marqué sa vie, lui qui n'a cessé d'être un combattant de la justice et des droits de l'homme avec, comme fer de lance, il nous l'a montré, l'éducation, la connaissance et la formation.

Monsieur le Maire a pu évoquer l'étendue de l'œuvre du Recteur pendant dix-sept ans à l'Académie de Lille. Chacun connaît aussi l'étendue de son action pour Lille et pour les Lillois. Nous savons tous ce que nous lui devons.

En organisant la décentralisation, il a réussi à faire en sorte que la Ville de Lille ait 10 villages qui vivent de leur diversité, mais aussi qui ont une ambition commune. Et nous savons tous que le Recteur était un homme de concertation qui voulait que chaque Lillois puisse vivre sa citoyenneté. Ce message-là, nous l'avons entendu, et nous le continuons.

On pourrait évoquer longuement l'œuvre, l'érudition, l'éminent juriste et autres compétences du Recteur DEBEYRE qui était une des figures les plus prestigieuses de notre Assemblée municipale, de la Ville de Lille et de notre Région -je crois qu'on peut le dire.- Nous étions fiers qu'une personnalité comme lui, de sa dimension, soit à nos côtés, et je crois qu'il symbolisait bien à la fois la raison, la sagesse, et que tout le monde avait pour lui un grand respect.

Mais, au-delà de ces valeurs, il ne faut pas oublier -et souvent ses yeux s'illuminaient pour nous en parler car c'était aussi un homme de passion- sa passion pour la musique, pour le sport, pour l'histoire, pour la littérature, et puis une passion pour Lille, Monsieur le Maire, il vous l'a dite maintes et maintes fois, et je souhaite rendre hommage à cette passion pour Lille.

Il adorait s'occuper de sa ville, il adorait les Lillois, nous avons pu mesurer toute la place qu'il avait donné à cette mission, combien il aimait représenter la Ville, toujours avec une grande rigueur et un grand enthousiasme.

C'est pour toutes ces raisons que nous sommes tous aujourd'hui dans la peine. C'est ce sentiment que nous partageons tous, que je souhaite exprimer devant sa famille, devant Madame DEBEYRE et devant ses filles.

Et puis au Groupe des Personnalités qui vient de perdre l'un de ses membres les plus éminents, le Groupe Socialiste souhaite dire aussi combien il partage cette peine.

J'en terminerai en disant que les leçons de sa vie ne sont pas oubliées et que nous espérons pouvoir poursuivre avec la même force, les mêmes convictions, les valeurs qui ont été les siennes et que nous partageons très fortement.

Monsieur le Maire - Merci, Madame.

.../...

Monsieur RICHIR, je vais vous donner la parole. Monsieur SAVOYE devait être présent, il m'avait expressément dit qu'il souhaitait s'associer à cet hommage, mais il a certainement eu un retard. Donc, je me permets de vous donner la parole pour associer l'opposition à cet hommage.

M. RICHIR - Merci, Monsieur le Maire.

Effectivement, José SAVOYE n'aurait pas manqué, si son activité professionnelle ne l'avait retenu ce soir, de saluer le grand universitaire, le grand juriste que fut Monsieur le Recteur DEBEYRE.

Au nom du groupe, ce soir, plus simplement, je voudrais souligner à quel point nous étions sensibles à l'action de celui qui fut un grand Lillois, un homme du Nord, un homme passionnément attaché à sa région et un homme attaché à la construction européenne.

Cette capacité à aller ainsi de la Ville à la Région, à la Nation à l'Europe, et à revenir au plus concret de la Ville, à l'échelon des quartiers, en a fait celui qui a pu faire vivre cette idée forte à laquelle de nombreuses familles politiques de notre pays sont attachées, celle de la subsidiarité. C'est-à-dire cette grande idée qui veut effectivement sans arrêt rapprocher les lieux de pouvoir et les lieux de décision des citoyens.

C'est ainsi qu'il fut dans cette ville l'homme de la démocratie locale, ce que le philosophe appelait "un passeur d'homme", ce que nous appellerions aujourd'hui un facilitateur, en tout cas celui qui permet de passer d'une idée à sa réalisation, de passer du concept à la réalisation au travers de l'expérimentation.

Monsieur le Recteur DEBEYRE appartenait depuis longtemps à la Majorité municipale, et nous sommes l'Opposition municipale. Nous avons beaucoup de plaisir à rappeler ce soir à quel point les rapports que nous avons avec lui étaient des rapports de très grande courtoisie liés à son sens du respect de chacun. Je crois que, profondément, Monsieur le Recteur DEBEYRE souhaitait que chacun puisse exprimer ce qu'il avait de meilleur en lui même. C'est ce qu'il a fait sa vie durant.

Vous me permettez de conclure cette intervention en rappelant une image que nous sommes nombreux ici à connaître, celle de Monsieur le Recteur DEBEYRE qui faisait doucement irruption dans les bureaux de vote, lorsque nous tenions les bureaux de vote, les dimanches électoraux. Pas un dimanche électoral en effet sans que ceux d'entre nous qui présidions ou étions assesseurs dans les bureaux de vote, ne voyaient arriver sa silhouette un peu voûtée pour s'assurer que tout se passait bien, que la démocratie vivait bien dans cette ville.

Nous voulons simplement ce soir saluer celui qui effectivement, et toute sa vie durant, a oeuvré, s'est battu, souvent discrètement, pour que la démocratie, quelque chose de si fort, mais aussi de si fragile, puisse vivre au quotidien dans cette ville. C'est ce qu'il a tenté de réaliser, c'est ce qu'il a réussi, et c'est ce que nous tenons ce soir à saluer au nom de notre groupe.

Monsieur le Maire - Merci.

Je donne la parole à Monsieur SAVOYE qui est arrivé.

M. SAVOYE - Monsieur le Maire, mes chers collègues, j'aimerais pouvoir ajouter un mot à l'hommage qui vient d'être rendu au Recteur DEBEYRE par tous les intervenants.

.../...

Il m'arrive parfois de m'interroger sur la raison d'être de ma présence au sein de ce Conseil. Je ne savais pas que, malheureusement, celle-ci serait justifiée par le fait qu'elle permettrait à un modeste universitaire de rendre l'hommage qui lui est dû à un grand universitaire. A celui dont tous les professeurs, tous les étudiants de la Faculté de Droit aiment à se reconnaître comme étant ses disciples.

Peut-être ne le sait-on pas assez dans cette ville, mais la Faculté de Droit de Lille a le plus grand nombre d'étudiants en Droit de France. Elle le doit aux prémices qui ont été posées par celui qui était alors non pas le Recteur que tout le monde connaît aujourd'hui, mais le Doyen de la Faculté de Droit. Il m'a souvent dit d'ailleurs que le titre dont il était le plus fier était celui de Doyen Honoraire de la Faculté de Droit de Lille.

Il a toujours honoré ce titre car vous savez qu'il y a ceux qui honorent les titres qu'ils reçoivent, et non pas qui sont honorés par ces titres.

Le Recteur DEBEYRE appartenait à la catégorie de ceux qui honorent le titre qu'ils portent.

Le Recteur DEBEYRE a créé cette école d'administrativistes lillois qui fait la réputation de la Faculté de Droit de Lille. Nous avons la réputation d'être une école d'administrativistes et nous le devons au Doyen DUEZ et au Recteur DEBEYRE, et on sait que le Recteur DEBEYRE fut l'élève du Doyen DUEZ, dont une rue de cette ville porte le nom.

Et moi-même qui n'ai pas eu la chance d'être l'élève du Recteur DEBEYRE, en revanche, je me considère avec mes collègues comme étant son disciple, parce que nous connaissons ses écrits, parce que nous nous sommes nourris de sa pensée, parce qu'il nous a transmis un héritage universitaire et notamment cet esprit de tolérance, cet esprit de libre discussion, ce respect de la démocratie, ce respect d'autrui qu'il véhiculait avec lui.

Si je ne devais retenir que deux traits de caractère parmi ceux qui ont marqué cet être exceptionnel qu'était Guy DEBEYRE, ce serait d'abord une immense modestie. Jamais le Recteur Guy DEBEYRE n'étalait ses titres qui étaient nombreux. Jamais il ne faisait allusion à ses œuvres qui étaient profondes. Jamais il ne parlait, sauf sous forme anecdotique, de sa carrière.

La deuxième qualité dont je ferais mention, c'était une écoute incomparable des jeunes. J'ai toujours été frappé par cette préoccupation qui était la sienne. Il disait souvent en plaisantant : "n'écoutez pas mes radotages" alors que nous étions passionnés lorsqu'il nous parlait de son expérience. Il nous interrogeait, il interrogeait les jeunes, il l'a fait en 68, comme il l'a fait tout au long de sa carrière, et Dieu sait si l'Université a connu des soubresauts !

Je voudrais dire à Madame DEBEYRE, en terminant -car je pourrais être intarissable sur Guy DEBEYRE- Madame, vous saviez comme nous l'aimions, mais sachez que Guy DEBEYRE ne nous a pas quittés : nous transmettrons son message et aussi longtemps que dans cette ville il y aura une Faculté de Droit, Guy DEBEYRE sera vivant.

Monsieur le Maire - Merci, Monsieur SAVOYE.

Chère Madame DEBEYRE, je vous remercie encore, vous, vos filles, Jeannine, Annie, Marie-Renée, Madame SEGARD qui est présente également, de votre présence. Je voudrais vous renouveler l'expression de toute la sympathie du Conseil Municipal qui vient de s'exprimer par ceux qui sont les porte-parole de ses groupes, et par Madame la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité.

.../...

Le Conseil Municipal ensuite, va reprendre le cours des choses. L'emploi qu'il a laissé vacant va être occupé. Ainsi va la vie... Mais une dernière fois, nous voudrions avec vous, et en vous entourant, nous lever pour observer une minute de silence.

(Minute de silence)

Je vous remercie.

La séance est suspendue pour quelques minutes.

(suspension de séance)

Monsieur le Maire - La séance est reprise.

Le Conseil Municipal est comme la vie. Il y a des événements qui sont tristes, nous venons d'évoquer la mémoire du Recteur Guy DEBEYRE, et il y en d'autres qui sont beaucoup plus joyeux. Ainsi va la vie.

Nous recevons ce soir Monsieur Pierre LACASCADE, Ingénieur en Chef, Directeur du Service Urbanisme et Foncier de la Ville, à l'occasion de son départ en retraite.

Il est avec son épouse, Madame LACASCADE, avec Madame Rachel MERESSE, que l'on connaît bien et qui connaît bien ces lieux, et qui participe à titre familial à cette cérémonie.

Ce dernier Conseil Municipal tenu avant les congés annuels marquera aussi le commencement de très longues vacances pour Monsieur Pierre LACASCADE, Ingénieur en Chef, Directeur des Services Urbanisme et Foncier de la Ville, admis, selon la formule consacrée, à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er septembre prochain.

Cher Monsieur LACASCADE, j'ai tenu, personnellement, et au nom du Conseil Municipal, à vous honorer officiellement, mais aussi à vous manifester toute notre sympathie. Trente ans au service de la Ville méritent effectivement que nous évoquions ensemble tout ce que vous avez accompli au bénéfice de la Collectivité.

Vous avez effectué de brillantes études, licence de Sciences à l'Université de Lille, diplôme d'ingénieur I.D.N., diplôme de l'Institut de la Construction, de l'Environnement et de l'Urbanisme, que dirigeait d'ailleurs notre collègue José SAVOYE.

C'est en décembre 1968 que vous entrez dans la Fonction Publique Territoriale qui n'avait d'ailleurs pas encore de réel statut à l'époque, après un passage dans le secteur privé notamment au centre de recherche de l'usine de Fives.

Sous l'autorité de Monsieur Jean DUFLOT, vous êtes affecté en qualité d'ingénieur divisionnaire stagiaire à l'entretien des bâtiments municipaux. Lourde tâche puisque la décentralisation n'existait pas encore et qu'une seule Direction gérait l'ensemble du patrimoine communal.

Vous êtes titularisé en décembre 1969 et poursuivez alors votre carrière en étant successivement promu ingénieur en chef de 1ère catégorie, 1ère classe, le 10 février 1990, puis hors classe le 1er juillet 1990.

.../...

Mais c'est dans le domaine de l'urbanisme que vous avez véritablement trouvé votre épanouissement professionnel et personnel. Cette spécialité vous passionne. Avec Régis CAILLAU, aujourd'hui Secrétaire Général, vous formez véritablement le duo de choc de l'aménagement urbain et de la politique foncière de la Ville.

Sous l'impulsion d'un autre tandem formé par mes Adjoints Gérard THIEFFRY et Pierre DASSONVILLE, vous réfléchissez, proposez, mettez en oeuvre les décisions stratégiques nécessaires au développement de la ville, et de ses quartiers. Et depuis 1989, c'est avec notre collègue Alain CACHEUX que vous participez à la formidable mutation de la Ville.

SDAU, POS, COS, ZAD, ZAC... ou autre ZIF, Zone U, ou Zone NB, tous ces sigles subtilement techniques, voire un peu technocratiques, n'ont aucun secret pour vous, et vous les maniez avec une extrême dextérité au service de la Ville et de ses habitants. Car au-delà de vos compétences techniques, vous avez constamment le souci du bien-être de nos concitoyens. Vous ne ressemblez pas à ces techniciens qui ne travaillent que sur des cartes et proposent à coups de crayon une rénovation urbaine ou une expropriation toujours douloureuse. Au contraire, vous avez cette fibre sociale de l'urbaniste humaniste.

Homme chaleureux, d'une constante bonne humeur et d'une grande simplicité, vos collaborateurs regretteront votre amour du travail en équipe et l'esprit convivial qui règne dans votre Direction. Ils regretteront également votre humour bien connu.

Cher Monsieur LACASCADE, un nombre traduit bien l'intense activité du service placé sous votre autorité. En une quinzaine d'années, ce ne sont pas moins de 30.000 permis de construire ou déclarations de travaux qui sont passés entre vos mains; preuve du dynamisme urbain de la ville que vous avez contribué à soutenir. Car vous nourrissez une grande passion pour cette ville de Lille. Vous y êtes né, vous y avez passé toute votre enfance, vous vous y êtes marié, d'ailleurs avec Mlle MERESSE, la fille de Rachel, dont je tiens à saluer également l'extraordinaire engagement au service de la Ville de Lille et des Lillois.

Je me suis laissé dire cependant que vous manifestiez quelque infidélité à notre ville -mais c'était bien compréhensible- au profit d'un village des Cévennes où vous possédez une petite maison. Spécialiste de l'urbain, vous avez ainsi l'occasion de goûter à l'environnement et à la tranquillité rurale, et peut-être même à révolutionner l'urbanisme de ce village tranquille... Mais cela, je doute que vous puissiez le faire...! Vous n'en avez d'ailleurs certainement pas envie.

Vous avez aussi d'autres passions, le cinéma, la lecture, et surtout le théâtre.

C'est d'ailleurs en faisant du théâtre amateur à Lille dans une compagnie qui s'appelait la Compagnie du Fol, lorsque vous étiez étudiant, que vous avez rencontré celle qui allait devenir votre épouse. Je note aussi que votre fils, Eric, est un comédien et un metteur en scène reconnu, qui exerce son talent aujourd'hui à Caen.

Permettez-moi également d'évoquer votre père. Vous m'avez dit "parlez plutôt de mon père, car moi, je suis un citoyen bien ordinaire", vous êtes très modeste ...

Jacques LACASCADE fut arrêté par la Gestapo et condamné à mort en novembre 1943 par un tribunal militaire allemand. Gracié parce que père de six enfants, il fut déporté "Nuit et Brouillard" et assassiné par les nazis dans la nuit du 30 au 31 janvier 1945, avec 817 de ses camarades, à quelques jours de l'arrivée des troupes alliées américaines.

.../...

Votre vie à été bouleversée, bien sûr, par ces événements. C'est une des raisons, dites-vous, pour laquelle des liens très étroits unissent votre famille et que vous portez tant d'affection et d'attention à vos enfants et à vos trois petits-enfants.

Vous formez aussi avec Madame LACASCADE, Proviseur de l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués et Textiles de Roubaix qui cessera d'ailleurs ses activités en même temps que vous, un couple partageant entre autres la même passion pour les arts. C'est une famille d'artistes. Ce sont des choses qu'on apprend au moment où vous partez en retraite, Monsieur LACASCADE... Pas en ce qui concerne votre fils, mais en ce qui vous concerne, je ne savais pas que c'était une lignée qui aimait et souhaitait faire du théâtre...!

Votre retraite sera ainsi très active, j'en suis persuadé. Vous partagerez votre temps entre Lille et les Cévennes, entre la famille et les activités associatives, puisque vous avez l'intention, et je vous en félicite, de vous investir dans des actions de soutien scolaire et d'alphabétisation de façon à apporter votre contribution à la lutte contre l'exclusion et pour l'intégration.

A Madame LACASCADE, à vous-même, à Rachel et à toute la famille, je vous adresse au nom du Conseil Municipal et de la Ville de Lille que vous avez servie pendant trente ans, mes vœux chaleureux de longue et très heureuse retraite.

Et je suis particulièrement heureux de vous remettre maintenant la Médaille d'Or de la Ville en vous félicitant encore pour votre brillante carrière et en vous remerciant de tous les services rendus à Lille.

(applaudissements - remise de la Médaille d'Or de la Ville à Monsieur LACASCADE et d'un bouquet à Madame LACASCADE).

Le Conseil Municipal n'est pas encore au complet. Il faut donc combler le poste laissé vacant par le Recteur DEBEYRE. J'appelle celle qui était la suivante sur la liste. Normalement, c'était Monsieur DELANNOY, mais celui-ci m'a écrit et a écrit au Préfet pour dire qu'il ne souhaitait pas reprendre sa place au Conseil Municipal. J'ai une pensée pour lui et des remerciements à lui adresser, d'autant qu'il est à l'Office du Tourisme où il sert la Ville avec le dévouement qu'on lui connaît.

Alors, c'est vous, Madame Annick GEORGET qui êtes la suivante et qui devenez ainsi membre du Conseil Municipal.

(Applaudissements)

Je vous félicite pour cette élection, somme toute facile, mais l'autre élection a eu lieu il y a maintenant trois ans, et vous étiez sur la liste.

Je vous souhaite une amicale bienvenue et tous mes vœux de succès dans vos tâches au sein du Conseil Municipal, parmi nous et au service de la Ville.

Je vous déclare installée.

Notre Conseil Municipal est ainsi au complet.

Monsieur le Recteur DEBEYRE était Adjoint : donc, il nous faut un Adjoint pour le remplacer.

J'ai reçu la candidature de Monsieur le Bâtonnier BROCHEN.

.../...

Y a-t-il d'autres candidatures ? (non)

Dans ces conditions, nous allons procéder au vote pour vous élire un Adjoint au Maire.

Quelqu'un demande-t-il formellement un vote à bulletin secret ? Si personne ne le demande, je peux le faire à main levée.

Mais une voix me dit qu'il faut le faire à bulletin secret. Donc, nous allons le faire à bulletin secret ! Ne prenons pas de risques ! Un Bâtonnier devant le Tribunal Administratif... on ne veut pas lui réserver cette surprise...!

Monsieur BROCHEN est candidat. Il suffit que vous notiez son nom sur vos bulletins.

Il faut des scrutateurs. Le plus jeune est Monsieur Frédéric MARCHAND. Ensuite, Monsieur SELLANI, Madame Caroline CHARLES, Monsieur Loïc LESERRE.

Le scrutin est ouvert.

(vote et dépouillement) voici les résultats du scrutin :

Nombre de votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Bulletins blancs ou nuls : 12

Suffrages exprimés : 40

Majorité absolue : 21

Monsieur BROCHEN a obtenu 40 voix.

Monsieur BROCHEN, vous êtes élu.

(applaudissements)

Je vous remets cette écharpe avec mes très vives félicitations et l'expression de mon amitié. Je ne vous demande pas de la ceindre puisque les autres ne l'ont pas fait, mais je vous la remets.

Monsieur Jean-Louis BROCHEN devient donc le 17ème Adjoint.

M. BROCHEN - Monsieur le Maire, mes chers collègues, il est des hommes comme Monsieur le Recteur DEBEYRE, comme le Bâtonnier LEVY, auxquels on ne succède pas.

Je suis néanmoins particulièrement ému, heureux et fier, par la grâce de votre amitié et de votre confiance, par vos suffrages, d'avoir la possibilité et l'honneur de suivre leur exemple.

Avec Jacquie BUFFIN, depuis le début de notre mandat, nous avons, comme vous le souhaitez, Monsieur le Maire, chacun dans notre délégation, mais en parfaite harmonie, continué à développer à Lille, avec nos collègues et en particulier avec les Présidents des Comités de Quartier, les structures et associations culturelles, pour les habitants de la métropole et de la région, l'image

.../...

d'une cité où le combat quotidien contre toutes les formes d'injustice, d'exclusion, et de discrimination, passe d'abord par l'accès à la culture sous toutes ses formes du plus grand nombre.

Nous sommes en effet tous convaincus que le progrès social et l'essor économique vont de pair avec le développement et l'action culturels.

Confortés par votre témoignage, nous poursuivrons cette mission pour que le monde soit convaincu bien avant 2004 que Lille est bien une grande capitale culturelle européenne.

(applaudissements)

Monsieur le Maire - Merci Monsieur BROCHEN.

A la suite de cette élection, je voudrais préciser les décisions que j'ai prises et procéder à quelques consultations.

En ce qui concerne les délégations.

Madame Annick GEORGET, vous êtes Conseillère Municipale, et je souhaite que vous soyez Conseillère Municipale déléguée. Vous vous ajouterez à la liste de ceux qui le sont déjà. Je vous charge du quartier Vauban, le quartier où vous habitez. Vous serez donc la Présidente du Conseil de Quartier, et vous aurez ma délégation sur l'ensemble des services administratifs, techniques, etc..., bref, ce qu'on appelle la Mairie de Quartier.

Acceptez-vous cette délégation ?

Mme GEORGET - J'accepte, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire - Je vous en remercie.

Monsieur de SAINTIGNON.

M. de SAINTIGNON - Deux mots, Monsieur le Maire, pour dire mon plein accord avec cette décision. J'ai exercé la présidence à votre demande du Conseil de quartier pendant neuf ans avec beaucoup de passion, beaucoup d'intérêt pour un travail de terrain prestigieux, et je voudrais aujourd'hui, au moment où je passe le flambeau à Annick GEORGET, dire aux Conseillers de quartier qui sont présents et faire dire à ceux qui ne sont pas là, à la fois ma reconnaissance, mes remerciements pour m'avoir entouré pendant neuf ans, car la plupart des Conseillers de quartier sont là depuis neuf ans, et leur dire que je continuerai naturellement à travailler dans ce quartier.

Ayant été élu Vice-Président de la Région, en charge du Développement Economique, la tâche est lourde, et j'ai souhaité aussi me concentrer auprès de vous, Monsieur le Maire, sur le plan des Lillois à l'insertion de nos concitoyens les plus en difficulté, à la Région sur les grands enjeux économiques.

Développement économique et emploi, voilà deux enjeux fondamentaux pour nos concitoyens.

J'approuve enfin avec enthousiasme votre choix, Monsieur le Maire, de porter à la présidence Annick GEORGET, notre nouvelle collègue qui vient d'être installée. On connaît sa grande intelligence, on connaît aussi son attirance pour les choses de terrain puisque, comme Conseillère de quartier, elle a eu l'occasion d'exercer ses talents dans ce domaine et sa volonté de participer à la dynamique locale.

.../...

Je voulais lui souhaiter bon courage et bonne chance, et chère Annick, te dire que tu peux compter sur moi.

Monsieur le Maire - Je voudrais vous remercier, Pierre de SAINTIGNON, de l'action qui a été la vôtre dans ce quartier. Vous avez assumé la présidence de ce Conseil de Quartier et l'animation de ce quartier avec beaucoup d'intelligence et aussi une grande disponibilité.

Nous sommes un peu les victimes du succès que nous avons rencontré lors des élections et j'en remercie les Lillois et les Lilloises et ceux qui ont bien voulu voter pour nous. Cela nécessite quelques adaptations, et Pierre de SAINTIGNON est de ceux qui sont passionnés par ce qu'ils font. Son élection et ses nouvelles responsabilités au Conseil Régional font qu'il se déleste d'une fonction à laquelle il était très attaché, et c'est avec son accord que, maintenant, Madame GEORGET assurera la suite.

Merci à celui qui a abandonné cette fonction parce qu'il l'a décidé ainsi, et merci à celle qui l'accepte.

Le Recteur DEBEYRE était aussi chargé de l'Administration Générale.

L'Administration Générale est une délégation qui est assurée à la fois par le Maire et par l'Administration. Par conséquent, il n'y aura pas de délégation, sauf en ce qui concerne les Achats Publics qui sont assumés par Monsieur BURIE.

Il avait aussi le Contentieux. Je vais demander à Madame ROUGERIE de prendre cette fonction. Pourquoi ? Parce qu'elle a déjà dans sa délégation la Maison de la Médiation. Alors, médiation - contentieux... Je sais bien, vous allez me dire : mais il y a un Bâtonnier...! Justement, parce qu'il y a un Bâtonnier, le contentieux, c'est choisir un avocat, et les avocats ne peuvent pas se choisir entre eux. C'est la raison pour laquelle je crois que ce serait bien si vous acceptiez cette responsabilité.

Vous l'acceptez, Madame ROUGERIE ?

Mme ROUGERIE - Bien sûr, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire - Donc, vous en êtes chargée.

Monsieur DEBEYRE assumait aussi les Elections.

Je demande à Monsieur BURIE de les prendre en charge, s'il accepte. C'est un vieux routier, il connaît ça...!

M. BURIE - Vous verrez à l'usage.

Monsieur le Maire - En tout cas, c'est un Bureau qui fonctionne bien, et il faudra qu'il continue à fonctionner comme il fonctionnait avec le Recteur DEBEYRE.

Merci à lui.

Je dois dire que, pendant les élections, Monsieur BURIE avait fait un intérim aux Affaires Militaires, et que, pour cela, il faut vraiment beaucoup de disponibilité. Il faut fréquenter les militaires, il y a beaucoup de cérémonies, de manifestations. Il faut fréquenter toutes les associations d'anciens combattants, et je suis persuadé qu'il apportera son soutien à celui que je charge maintenant des Affaires Militaires pour se répartir la tâche. J'ai pensé à Raymond VAILLANT, qui retourne à ses premières amours.

.../...

Vous savez que la Ville de Lille va prendre une importance particulière puisque le Commandement de l'Armée de Terre sera assumé à Lille. C'est demain que va se faire la prise de commandement. On supprime les différents corps d'armée, on les regroupe et tout le centre opérationnel de l'Armée de Terre sera à Lille, avec Raymond VAILLANT pour nous représenter, et vous Christian BURIE. Vous le savez, les militaires, les anciens combattants, les manifestations... ce sera très bien que vous puissiez l'aider dans sa tâche.

Je vous en remercie.

Les élections, on n'en fait pas tous les jours, mais les Affaires Militaires, c'est souvent. Je ne dis pas que c'est tous les jours, mais c'est souvent.

Quant à la S.A.E.M. Grand-Palais, je vais en abandonner la présidence le coeur joyeux parce que je dois dire qu'un travail considérable a été fait au Grand Palais. C'est la S.A.E.M. qui désignera son nouveau Président, mais je proposerai Madame Dorothee DA SILVA, qui a cette charge maintenant avec moi, qui a montré des qualités de chef d'entreprise -ce qu'elle est d'ailleurs.- Elle pourra, comme Présidente, montrer tout son talent, et, j'en suis persuadé, encore accélérer le développement de notre Grand-Palais.

Monsieur le Recteur DEBEYRE avait aussi une délégation importante puisqu'elle demande à être régulièrement en réunion. Il s'agit de l'Institut Pasteur. J'ai demandé à Madame DAVIDT de prendre place à l'Institut Pasteur. J'y suis également puisque j'en ai la présidence. Nous sommes donc plusieurs avec Monsieur DEMAILLE, vous, Madame DAVIDT, et moi-même, pour représenter la Ville. Il y a des liaisons très fréquentes avec cet Institut Pasteur qui est, lui aussi, en plein développement.

Voilà ce que je voulais vous dire sur les délégations.

#### **Le Carnet.**

L'une d'entre nous vient de connaître un deuil cruel, c'est notre collègue Madame Dorothee DA SILVA, conseiller municipal délégué, qui va prendre la Présidence de Lille Grand-Palais. Elle a perdu sa mère, Françoise, qui s'est fait renverser par un véhicule. Un accident sur la voie publique.

Rentrant de Cuba, je n'ai pas pu assister personnellement aux funérailles qui se sont déroulées le 22 juin à Vitry-sur-Seine, mais à vous, Madame DA SILVA et à votre famille, je renouvelle les sincères condoléances du Conseil Municipal en de si pénibles circonstances.

J'aurai à présent une pensée pour notre collègue Raymond VAILLANT qui n'est pas là, et pour cause. Conseiller Municipal délégué, Premier Adjoint honoraire, il est hospitalisé depuis une semaine à la suite d'un malaise de nature vasculaire. Je pense qu'il sera rapidement de retour parmi nous. En tous les cas, je lui transmets de votre part des souhaits de prompt rétablissement.

La promotion du 15 mai 1998 dans l'Ordre National du Mérite a vu la nomination de :

-Monsieur Patrick KANNER, Adjoint au Maire, au grade de Chevalier au titre du Premier Ministre, pour vingt ans de service civil et de fonctions électives.

- Monsieur Marc BODIOT, Conseiller de Quartier de Lille-Centre, au grade de Chevalier au titre du Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, pour vingt-trois ans d'activités professionnelles sociales et de service militaire.

.../...

- Monsieur Régis CAILLAU, Monsieur le Secrétaire Général, au grade de Chevalier au titre du Ministre de l'Intérieur pour trente-trois ans de service civil.

Je suis heureux que ces distinctions vous soient décernées, Messieurs, et je renouvelle à chacun mes vives félicitations et celles du Conseil Municipal.

En mai dernier, un jury a retenu la candidature de Madame Anne POURSIN, au poste de Directeur Général des Affaires Culturelles de la Ville de Lille, vacant depuis le départ de Monsieur Jean-Luc BREDEL, Secrétaire Général Adjoint.

Titulaire d'un D.E.S.S. de gestion des Institutions Culturelles, cette jeune femme de 38ans nous arrive de Paris où elle assumait la Direction Administrative et Financière de l'ensemble intercontemporain de Pierre BOULEZ.

Elle prendra ses fonctions dès le 1er juillet à mi-temps, puis à temps complet en septembre.

Pour rester dans le domaine culturel, je suis heureux de vous annoncer que la Ville a reçu le Prix Départemental du concours des "villes et villages gagnants" organisé par l'Association des Maires de France, la Fédération Nationale du Bâtiment, et le Crédit Local de France.

Ce concours récompense les initiatives locales en faveur du cadre de vie et de la population, notamment pour les bâtiments appartenant soit au patrimoine historique, soit au patrimoine industriel.

La Ville s'est portée candidate au titre de la restauration du Palais des Beaux-Arts et a donc été primée.

Cette nouvelle reconnaissance me donne l'occasion de féliciter Jacquie BUFFIN, Adjointe au Maire, pour cette belle réalisation.

D'ailleurs, au premier anniversaire de sa réouverture, le succès du Musée rénové se confirme au-delà de nos espoirs. En une année, notre fleuron culturel a attiré 340.000 visiteurs, alors que nous en escomptions 200.000.

Nous avons donc eu raison d'attendre un peu... Je pense que le succès est maintenant à la hauteur du temps qu'il nous a fallu pour réaliser cet ensemble.

Afin de fidéliser ce public ou en amener d'autres, quelques améliorations seront apportées. Des aménagements complémentaires devraient à terme finaliser ce vaste projet et permettre la mise en place d'initiatives nouvelles.

Dans ce contexte, une exposition consacrée à Goya est prévue de décembre 1998 à mars 1999. A ce sujet, quelques délibérations vous seront soumises tout à l'heure.

#### **Communications.**

Vous avez appris par la presse que Lille a été retenue par la Communauté Européenne comme Capitale Européenne de la Culture pour 2004 -2004, cela vous dit quelque chose...! Mais là ce n'est pas tout à fait la même chose que ce à quoi vous pensez...- et ceci conjointement avec la ville italienne de Gênes.

Nous nous réjouissons de cette décision importante qui marque la reconnaissance des efforts accomplis par notre Ville en faveur de la Culture depuis plus de deux décennies.

.../...

C'est en 1994 que j'ai décidé de présenter sa candidature à l'horizon des années 2000. Cette initiative m'a été inspirée en 1993 par Jean-Luc BREDEL, Secrétaire Général Adjoint. Elle a été relayée ensuite avec beaucoup d'enthousiasme par le Comité Grand-Lille, composé de professionnels de la Culture, de dirigeants d'entreprises privées, et de représentants des pouvoirs publics, issus de toute la région lilloise et réunis de façon informelle afin de promouvoir et soutenir des projets à vocation internationale susceptibles d'affirmer l'image extérieure de notre région.

Je dois dire qu'elle a été immédiatement reprise par les deux Adjointes aux Affaires Culturelles, Madame BUFFIN et le Bâtonnier BROCHEN.

La perspective de Capitale Européenne de la culture a été particulièrement étudiée par la Commission Culture du Comité Grand-Lille animé par Emmanuel ANDRE à qui je rends hommage, et c'est sur sa proposition que j'ai postulé à ce titre auprès du Ministre TOUBON, lors du Gouvernement de M. BALLADUR, puis auprès de Madame Catherine TRAUTMANN, Ministre de la Culture et de la Communication, qui a soutenu ce projet qui devient maintenant une réalité. Il faut toujours un peu de temps avant de concrétiser ces choses-là.

Un premier comité d'évaluation est venu à Lille en septembre 1997, et notre Ville a été invitée le 7 novembre dernier à se présenter devant les instances européennes au Luxembourg.

Une délégation conduite par Jacquie BUFFIN, Adjointe à la Culture, et par Régis CAILLAU, Secrétaire Général de la Ville, accompagné par Monsieur Bruno BONDUELLE, Président du Comité Grand-Lille, s'y est donc rendue afin de défendre les couleurs lilloises. Et en grande urgence, Jacquie BUFFIN et Jean-Pierre GUFFROY ont rédigé une petite plaquette d'accompagnement que vous trouverez sur vos tables, décrivant de façon succincte les atouts de notre candidature et ouvrant quelques pistes qui demandent bien entendu à être développées plus avant, mais qui pourront servir de base de départ à l'étude du projet.

Voilà ce que je voulais dire. La suite, nous la dirons à la rentrée. Il y aura à mettre en place un comité d'organisation. Il y aura à prendre un certain nombre de décisions car si nous voulons réussir en 2004, il n'y aura pas seulement la Ville de Lille. La Ville de Lille sera le pivot de cette manifestation, mais il faut y associer la métropole, et par conséquent les autres villes, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, et peut-être d'autres encore, la Région, les Départements, bref, tous ceux qui voudront nous aider.

Il faut qu'on puisse aussi susciter un mouvement, qu'on puisse s'appuyer sur les associations. Je souhaite donc que, dans le courant de l'année prochaine, les Assises de la Culture fassent largement appel à la participation des associations culturelles locales et régionales, et ceci afin de dégager des orientations et un thème général novateur susceptible de provoquer un large consensus.

Nous pourrions d'ailleurs mener cette affaire en liaison avec vous, Monsieur le Recteur FALISE, avec le Conseil Communal de Concertation, qui pourra nous aider.

Voilà les informations que je voulais vous donner.

Je conclurai simplement en disant que la Ville de Lille avait rendez-vous avec l'année 2004. Cela a peut-être été voulu... 2001, c'était trop près, 2002 aussi, 2004 c'est mieux. 2004, cela n'a pas été un succès, mais quand même quelque part une victoire. Cette fois-ci, utilisons 2004 pour faire une victoire véritablement confirmée.

Je vous remercie.

.../...

Encore une communication.

Mes chers collègues, la vie culturelle et artistique lilloise connaît depuis quelque temps des évolutions importantes. Lille sera Capitale Culturelle Européenne en 2004. Notre Palais des Beaux-Arts bénéficie d'un succès de fréquentation particulièrement important un an après sa réouverture avec 340.000 visiteurs.

Dans quelques jours, le Théâtre du Nord ouvrira ses portes sur la Grand'Place sous la direction de Stuart SEIDE qui succède à Daniel MESGUICH.

Après un septennat particulièrement riche à la tête de la Métaphore, ce grand comédien et metteur en scène de théâtre a choisi de poursuivre son aventure artistique dans d'autres directions. Je le salue publiquement et le remercie pour tout ce qu'il a apporté à Lille. J'aurai l'occasion de lui rendre hommage samedi prochain à 11 heures à l'Hôtel de Ville et de lui remettre en votre présence et devant la communauté artistique et culturelle de Lille la Grande Médaille d'Or de la Ville.

Qui a dit que la Culture était en panne à Lille ? Evidemment, elle se prépare, elle se renouvelle, il faut le temps qu'il faut pour restaurer, rénover, mais elle ne cesse de continuer à se développer.

Personne ne l'a dit bien sûr. C'étaient des propos en l'air...!

Une communication encore. Il y en a beaucoup dans ce Conseil mais je crois qu'elles sont indispensables.

Même si notre ville n'est pas ville d'accueil de matches de la Coupe du Monde de Football, nous ne pouvions rester indifférents face à cet événement planétaire.

"Bienvenue à Lille pour la Coupe à Lens", ce slogan résume bien notre positionnement dans cette grande fête du football. C'est à Lens que se trouve le stade, c'est donc la ville de Lens qui reçoit le Mondial, mais mondial des quartiers, retransmission des matches sur grand écran, concerts, animations folkloriques sont autant d'initiatives municipales ou associatives qui accompagnent cet événement populaire.

Je n'oublie pas l'aspect touristique puisque Lille fut réellement une ville d'accueil pour les nombreux supporters et touristes venus pour les matches à Lens.

Il m'a même été permis d'accueillir, trop brièvement cependant en gare de Lille-Europe, des supporters très particuliers, le Roi d'Espagne, Juan Carlos, qui reviendra, je l'espère, à la fin de l'année pour l'exposition Goya, et le Prince Charles avec son fils cadet.

Malheureusement, la fête a été brusquement et dramatiquement interrompue le 21 juin à Lens. Une poignée de hooligans allemands sont en effet parvenus, comme ils le souhaitaient, à assombrir l'image du Mondial, et à semer un climat d'insurrection qui trouva son apogée par un acharnement sauvage sur le maréchal des logis Daniel NIVEL, toujours en état de coma profond aujourd'hui.

J'ai eu l'occasion, en tant que Président du Conseil d'Administration du C.H.R.U., ce matin, de m'inquiéter de son état de santé et de transmettre un message à sa famille, mais il est toujours entre la vie et la mort. J'espère qu'il s'en sortira, mais c'est grave !

.../...

Cette vague de violence née à Marseille quelques jours auparavant, a trouvé son apogée à Lens brisant ainsi l'immense enthousiasme populaire nordiste pour cette Coupe du Monde. J'aurai une pensée attristée pour le gendarme NIVEL et sa famille, et je condamne avec la plus grande fermeté ce geste lâche et odieux.

Ce drame pouvait nous faire craindre le pire vendredi dernier à l'occasion du match Angleterre-Colombie. Dès le début d'après-midi en effet, la tension était fortement montée à Lens comme à Lille, et quelques vives échauffourées se sont même produites entre supporters anglais cette fois et forces de l'ordre. Fort heureusement, ces incidents ont été très ponctuels et finalement la soirée et la nuit se sont déroulées sans violence notable.

Ce climat relativement calme a pu être assuré grâce à la très grande vigilance des forces de l'ordre aussi bien à Lens qu'à Lille. Certains disent "il y avait beaucoup de policiers", mais heureusement qu'on a pris cette précaution, et c'est peut-être à cause de cette précaution que les choses se sont bien passées. Au départ, la situation était telle que certains envisageaient même de faire de Lille une ville morte, ce que je n'ai pas accepté.

L'organisation des différents services de police français et étrangers a été exemplaire, et je tiens ici à les remercier et à les féliciter.

Je ferai une mention spéciale à Monsieur le Préfet OHREL et à Monsieur FRANQUET, Préfet délégué à la Sécurité et à la Défense, avec qui je suis resté en relation constante durant ces heures difficiles, et qui ont tout mis en oeuvre pour garantir la sécurité des personnes et des biens .

Bien sûr que ces événements ont assombri la fête, mais le Mondial, c'est une formidable fête populaire mondiale, et que les meilleurs gagnent.

Voilà ce que je voulais vous dire ce soir.

Chemise n° 1

Rapporteur : Monsieur le Maire

98/268 - Séance du 6 avril 1998 - Procès-verbal.

Avez-vous des observations sur le procès-verbal de la dernière réunion ? Si vous n'en avez pas, il est adopté.

Nous avons un certain nombre de rapports qui, vus en Commissions et en Conseil privé, ont été acceptés.

Ce sont les numéros 6, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 19, 21, 24, 25, 27, 28, 30, 31, 32. Ces rapports n'ont fait l'objet d'aucune difficulté devant le Conseil privé. Je vous demande donc de les adopter.

Il n'y a pas d'observations ? Pas de voix contre ? Pas d'abstention ? (non)

Ils sont donc adoptés à l'unanimité.

.../...

Chemise n° 6

Rapporteur : Monsieur REUX,  
Conseiller municipal délégué

JEUNESSE - ANIMATION

98/324 - Soutien à la Vie Associative - Attribution de subventions.

98/325 - Projets Jeunesse Animation - Attribution de subventions.

98/326 - Programmes d'animation Jeunesse 1998 - Opérations Eté - 1ère répartition de subventions.

98/327 - Animation des terrains sportifs de proximité - Convention avec l'Association Interproximité et attribution de subvention.

98/328 - Mission Jeunesse de Lille-Sud - 3ème répartition de la subvention de fonctionnement.

98/329 - Relation contractuelle entre la Ville de Lille et la Délégation Régionale des Francas - Convention de mise à disposition des locaux sis à Lille 14 rue Danton.

98/330 - Opérations Crédits Loisirs 1998 - Attribution de subvention.

98/500 - Contrat de Ville du XIème Plan - Animation des terrains sportifs de proximité.

Adoptés.

Chemise n° 11

Rapporteur : Madame CAPON,  
Adjoint au Maire

ENSEIGNEMENT - CAISSE DES ECOLES

98/356 - Classes d'environnement - Reconduction - Financement - Convention avec les associations - Année scolaire 1998/1999.

98/357 - Mesures de carte scolaire dans les écoles privées : ouverture de classe - Rentrée scolaire 1998/1999.

98/358 - Ecole Jules FERRY, 40 rue de Rivoli à Lille - Remboursement à la Ville des charges par l'Association des Paralysés de France - Années 1997 et 1998.

98/359 - Entretien des écoles primaires lilloises - Appel d'offres - Avenant n° 1 - Lot n° 4 -

98/360 - Ecole Ampère - Dotation de matériel informatique.

98/361 - Projet local d'animation - Admission en recettes des subventions.

98/362 - Groupe Scolaire Richard Wagner - Remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries aluminium - Marché sur appel d'offres ouvert - Dossier d'exécution.

.../...

98/363 - Mesures de carte scolaire dans les écoles lilloises du 1er degré de l'enseignement public pour la rentrée 1998-1999 - Ouverture supplémentaire de classe.

Adoptés.

Chemise n° 12

Rapporteur : Monsieur DEMAILLE,  
Adjoint au Maire

SANTE PUBLIQUE  
LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE - C.C.P.D.

98/364 - Espace Santé Faubourg de Béthune - Contrat de Ville - Actions nouvelles - Programme 1998 - Investissement - Participation de la Ville.

98/365 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Santé.

98/366 - Association Généralistes et Toxicomanies 59/62 - Organisation d'un colloque - Subvention exceptionnelle.

98/367 - Association Socio-Educative de Contrôle Judiciaire et de Réinsertion Sociale du Nord - Subvention.

98/368 - Contrat de Ville - XIème Plan - Prévention de la Délinquance - Actions de prévention et lutte contre la toxicomanie - Programme 1998 - Subventions de la Ville - 1ère répartition.

Adoptés.

Chemise n° 13

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX,  
Adjoint au Maire

ENVIRONNEMENT-QUALITE DE LA VIE

98/369 - Location et maintenance d'aires de jeu Ludoparc - Marché Plastic Omnium - Avenant.

98/370 - Contrat de Ville 1997 - Réaménagement des espaces publics Fontenoy Filature (Phase 1) - Participation de la Ville - Admission en recettes d'une subvention.

98/371 - Complexe Marx Dormoy - Cogénération - Convention d'occupation du domaine public.

Adoptés.

ESPACES VERTS

98/372 - Mise en oeuvre d'un Chantier Ecole par le Centre Social du Parc des Expositions - Demande de subvention.

98/373 - Opération "Verdissons nos Murs" - 3ème tranche de travaux - Convention avec la Fédération Lilloise des Régies Techniques de Proximité.

.../...

98/374 - Création d'un Jardin Communautaire rue Montesquieu - Convention avec l'Association des Jardins Ouverts (et néanmoins clôturés).

98/375 - Réglementation des promenades, squares et jardins publics de la Ville de Lille - Adaptation des arrêtés sur l'autorisation de la circulation des vélos dans les allées de certains jardins publics.

98/376 - Aménagement du Jardin de la Treille - Marché sur appel d'offres ouvert.

98/377 - Charte de quartier pour un développement durable - Résidence Concorde.

Adoptés.

#### MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

98/378 - Oglanel - Maison de la Nature et de l'Environnement - Opérations - Eté Attribution de subvention.

Adopté.

Chemise n° 14

Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL,  
Adjoint au Maire

#### HANDICAPES - ACCESSIBILITE

98/379 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes handicapées.

98/380 - Opération "Tour de Lille en minibus" - Subvention d'équipement à l'Office de Tourisme de Lille.

Adoptés.

Chemise n° 16

Rapporteur : Madame FILLEUL,  
Conseiller municipal délégué

#### PERSONNES AGEES

98/393 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Agées.

Adopté.

Chemise n° 17

Rapporteur : Monsieur SULMAN,  
Conseiller municipal délégué

#### ENFANCE - POUPONNIERE ET CRECHES - PROTECTION DE L'ENFANCE

98/394 - Contrat Enfance - Subventions 1998 destinées à des structures diverses, associatives ou publiques oeuvrant en faveur de la Petite Enfance autres que les crèches ou pouponnières municipales.

.../...

98/395 - Subventions 1998 destinées aux haltes-garderies, mini-crèches, structures mixtes, crèches parentales et lieux d'accueil parents-enfants.

Adoptés.

98/396 - Protection de l'Enfance - Subventions 1998 destinées à des structures diverses, associatives ou publiques oeuvrant en faveur de la Petite Enfance autres que les crèches ou pouponnières municipales.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur SULMAN ne prenant pas part au vote).

98/397 - Contrat de Ville - Programme 1998 - Action nouvelle - Participation de la Ville.

98/398 - Contrat Enfance - Délibération annulant une décision de financement au profit de l'association EFAS.

98/399 - Contrat Enfance - Avenant n° 4 portant prolongation - Modification.

Adoptés.

Chemise n° 19

Rapporteur : Monsieur BROCHEN.  
Adjoint au Maire

98/421 - Procédure de suivi du pilotage des organismes partenaires ou satellites - Théâtre International de quartier Le Prato.

Adopté.

#### ACTION CULTURELLE

98/422 - Associations culturelles - Versement de subventions indemnitaires suite à la fermeture temporaire du Sébastopol.

Adopté.

98/423 - Associations culturelles - Attribution de subventions - Financements votés le 6 avril 1998 - Six rectificatifs.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur BURIE ne prenant pas part au vote).

98/424 - Contrat de Ville - Programme 1998 - Financements votés le 6 avril 1998 - Un rectificatif.

98/425 - Exposition CHAMBRE GARNIE - Eglise Sainte Marie-Madeleine - Arrêt de la vente des catalogues.

98/426 - Don de Cecylia OLZEWSKA - Acceptation.

98/427 - Reconduction de l'opération Faubourg des Musiques - Année scolaire 98/99.

.../...

98/428 - Aéronef - "Les Spectacles Sans Gravité" - Convention pour achat de matériel.

98/429 - Opération "Pas d'Quartier" - Attribution de subvention de la Délégation de la Politique de la Ville - Versement.

98/430 - Conservatoire National de Région - Demande de subvention à l'Etat pour stages et concert - Admission en recettes.

98/431 - Conservatoire National de Région - Vente d'un harmonium - Appel d'offres - Admission en recettes.

98/432 - Conservatoire National de Région - Vente de pianos - Appel d'offres - Admission en recettes.

Adoptés.

Chemise n° 21

Rapporteur : Monsieur FLORENCE.  
Adjoint au Maire

#### PROPRETE - SALUBRITE

98/434 - Frais d'enlèvement pour dépôt de débris - Annulation du titre de recettes n° 96/10900 Madame HURAS et Monsieur MARIMOUTOU.

Adopté.

Chemise n° 24

Rapporteur : Monsieur SELLANI.  
Conseiller municipal délégué

#### AIDE AUX PROJETS ASSOCIATIFS

98/452 - Comité Lillois d'Aide aux Projets - Bilan des opérations 1997.

98/453 - Projets Comité Lillois d'Aide aux Projets 1998 - Subvention exceptionnelle à la Mission Locale pour l'accompagnement des projets CLAP.

98/454 - Subventions aux associations - Aides aux projets associatifs.

Adoptés.

Chemise n° 25

Rapporteur : Madame ROUGERIE.  
Conseiller municipal délégué

#### CITOYENNETE - MEDIATION

98/455 - Association Conseil de Parents d'Elèves F.C.P.E. du Collège Jean Macé - Projet "Théâtre Forum" - Attribution d'une subvention.

.../...

98/456 - Confédération Syndicale du Cadre de Vie Moulins-Belfort - Attribution d'une subvention.

98/457 - Association Montévidéo - Attribution d'une subvention.

Adoptés.

Chemise n° 27

Rapporteur : Monsieur DELGRANGE,  
Conseiller municipal délégué

ACTION HUMANITAIRE

98/460 - Subventions destinées aux organismes à vocation humanitaire.

Adopté.

98/461 - Subventions aux associations - Animations du Mondial pour tous les Lillois.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur DELGRANGE ne prenant pas part au vote).

Chemise n° 28

Rapporteur : Monsieur le Maire,  
en l'absence de Madame HENAUT  
Conseiller municipal délégué

DROITS DE LA FEMME

98/462 - Subventions destinées aux organismes en faveur des Droits des Femmes.

Adopté.

Chemise n° 30

Rapporteur : Monsieur FREMAUX,  
Conseiller municipal délégué

PERSONNEL - RESSOURCES HUMAINES

98/488 - Concession de logement.

98/489 - Recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un besoin saisonnier ou occasionnel.

98/490 - Régime indemnitaire de la filière animation.

98/491 - Personnel municipal - Attributions vestimentaires.

98/492 - Modification de l'intitulé du poste de Secrétaire Général Adjoint de l'Action Culturelle en poste de Directeur Général du Développement Culturel et redéfinition des missions.

.../...

98/493 - Affectation de véhicules aux membres de la Direction Générale et au Directeur de Cabinet.

Adoptés.

Chemise n° 31

Rapporteur : Monsieur le Maire,  
en l'absence de Monsieur VAILLANT  
Conseiller municipal délégué

#### RELATIONS INTERNATIONALES - JUMELAGES

98/494 - Participation au Festival International de la Jeunesse à Leeds - Règlement des frais.

98/495 - Déplacement de l'Association "Les Petits Frères des Pauvres" à Leeds - Demande de subvention.

98/496 - Organisation d'une fête par l'Association "Jour de Fête" dans le quartier de Wazemmes le 28 juin 1998 - Participation d'artistes et d'écoliers liégeois - Demande d'aide financière.

Adoptés.

Chemise n° 32

Rapporteur : Monsieur BURIE,  
Conseiller municipal délégué

#### ACHATS PUBLICS

98/497 - Bâtiments communaux - Conduite et entretien, approvisionnement en combustible et garantie totale des installations de chauffage, conditionnement d'air, production d'eau chaude et traitement de l'eau - Marché sur appel d'offres - Avenant n° 6.

98/498 - Réseau de chauffage urbain - Modification des prestations.

Adoptés.

Monsieur le Maire - Je prends donc les autres rapports qui n'ont malheureusement pas été adoptés de la même façon, et qui vont devoir faire l'objet de discussions. Je dis "malheureusement" parce que vous êtes très nombreux à intervenir sur les rapports, mais j'espère qu'on va le faire assez rapidement maintenant. Je reprends le dossier du Maire.

98/269 - Délégation accordée au Maire en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu au Conseil Municipal.

98/270 - Funérailles d'un membre du Conseil Municipal - Prise en charge des frais d'obsèques par la Ville.

Adoptés.

98/271 - Conseils de quartier - Vacances de sièges - Désignation de membres.

.../...

Monsieur LESERRE a une observation à faire sur le rapport 98/271.

M. LESERRE - Monsieur le Maire, chers collègues, concernant le Conseil de Quartier de Vauban-Esquermes, vous venez d'évoquer le hooliganisme en dehors du football. Chacun sait que le hooliganisme puise dans la faiblesse d'esprit la force de l'idiotie, et je voudrais parler d'un hooliganisme plus ordinaire.

Des conseillers de quartier m'ont rapporté des propos concernant des violences qui auraient eu lieu dans le conseil de quartier, ou en dehors, et ce soir, l'Intergroupe de l'opposition municipale émet sa condamnation la plus vive face à ces violences si elles étaient avérées exactes.

Nous voulons également souhaiter par ce biais la bienvenue à Madame GEORGET en espérant que les débats puissent avoir lieu normalement au sein du Conseil de quartier, il faut qu'ici le Président ou la Présidente du Conseil de quartier, chaque Conseiller de quartier, sache que nous nous opposons et que nous nous indignons devant toute atteinte à la démocratie locale et au véritable débat qui doit avoir lieu sans aucune violence.

Merci.

Monsieur le Maire - On ne peut qu'être d'accord sur ce plan-là, mais Pierre de SAINTIGNON va s'exprimer.

M. de SAINTIGNON - Juste deux mots pour ramener les choses à leur juste proportion. C'est vrai qu'il y a eu une motte de terre qui a été envoyée il y a trois jours pendant le conseil de quartier, de la part de jeunes qui vivent difficilement la situation d'aujourd'hui. Ce sont des jeunes qu'on connaît bien et qui vivent d'autant plus difficilement la situation d'aujourd'hui que l'été arrive.

Tous ceux qui vivent sur le terrain savent que c'est une période angoissante, où les tensions montent pour les jeunes qui sentent que, pour eux, rien ne se passera pendant l'été, en juillet en août, ou presque rien.

Tout cela est difficile. Cela fait neuf ans, je le disais tout à l'heure, que j'ai l'honneur d'animer ce Conseil de quartier. Cela fait neuf ans que nous vivons des rythmes comme ceux-là à l'approche de l'été.

C'est pour cela que nous travaillons, et voyant que la situation en France tend à s'améliorer, pour ces jeunes qui n'ont pas de solution, la situation est d'autant plus préoccupante, et cela doit renforcer encore notre action auprès d'eux, sinon le vide apparaîtra plus fort.

Je ne parlerai pas de hooliganisme, surtout après ce que nous avons vu ces jours-ci à la télévision parce qu'il ne s'agissait pas de cela. Simplement de mouvements d'humeur de jeunes qui sont là scotchés sur une place en attendant que l'avenir leur sourit, et c'est pour cela que nous nous battons.

Je voudrais donc que les choses reviennent à leur juste proportion, sachant que je suis aussi de ceux qui pensent, et je m'y suis appliqué pendant neuf ans chaque mois, à la nécessité pour un Conseil de quartier de travailler sereinement. Mais enfin, sur trois heures de débat, il y a eu deux minutes d'inconvénient. Je propose qu'on ne dramatise pas les choses et qu'on n'envoie pas aux jeunes de la place un message tel qu'ils pourraient ne pas comprendre ce qu'est notre attitude à leur égard car leur situation me préoccupe, et depuis bien longtemps, et je souhaite continuer auprès d'Annick GEORGET la recherche patiente et incessante de solutions pour leur avenir.

.../...

Monsieur le Maire - Nous sommes tous contre toutes les formes de violence. C'est un message permanent de la part du Conseil Municipal.

Merci, Monsieur de SAINTIGNON, de nous donner ces précisions.

Adopté.

98/338 - Conseil Communautaire - Désignation des délégués du Conseil Municipal - Modification.

Toujours dans le dossier du Maire, en saluant Monsieur DEROSIER qui est le Maire d'Hellemmes, mais aussi le Président du Conseil Général -nous l'avons déjà dit et nous l'avons félicité lors de la précédente réunion du Conseil Municipal- Monsieur DEROSIER a pris la décision de démissionner du Conseil Communautaire, compte tenu de ses charges.

Vous vous apercevez comment, à travers les propositions que j'ai faites, il y a ceux et celles qui estiment que, ayant de nouvelles et très importantes responsabilités, ils doivent se dégager de celles qu'ils avaient antérieurement.

Nous allons devoir dans ces conditions, Monsieur le Président et Monsieur le Maire, désigner votre successeur à la Communauté Urbaine, celui que la Ville va envoyer au Conseil communautaire. Il appartient au Conseil Municipal de le désigner.

Pouvez-vous nous donner un nom ?

M. DEROSIER - Oui, Monsieur le Maire, au nom des mes amis hellemmois, je propose la candidature de Frédéric MARCHAND.

Monsieur le Maire - Je soumetts cette candidature à vos suffrages puisque c'est vous qui devez le décider.

Ceux qui sont d'accord le manifestent en levant la main : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du groupe du Front National qui ne prend pas part au vote.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

C'est à la proportionnelle. Par conséquent tout le monde est d'accord.

Monsieur MARCHAND, vous voilà Conseiller communautaire en remplacement de Monsieur DEROSIER. Nous vous installerons à la prochaine réunion.

Vous avez l'air surpris... Je pense que c'est une surprise feinte...! C'est parce que vous avez eu toutes les voix...? Ah, mais il y a des miracles ici...!

M. DECOCQ - C'est l'esprit communautaire. Il faudra qu'il s'y fasse.

Monsieur le Maire - C'est l'esprit communautaire, et c'est aussi l'esprit de la proportionnelle, avec de temps en temps quelques petits orages...!

M. ROMAN - Seulement quand vous êtes absent, Monsieur le Maire.

.../...

Monsieur le Maire - Ici, je ne m'absente pas.

Monsieur MARCHAND.

M. MARCHAND - Je ne suis pas surpris, mais ému et ravi de la confiance qui m'est faite par mes pairs hellemmois et lillois en espérant me montrer digne de cette tâche.

Monsieur le Maire - C'est très bien ! Et les Maires aussi, il ne faut pas les oublier...!

98/273 - Comité Régional de Tourisme Nord/Pas-de-Calais - Conseil d'Administration - Désignation du représentant de la Ville.

C'est Madame DAVIDT. Je pense que vous êtes tous d'accord pour la désigner.

Adopté.

98/274 - SEM Ville Renouvelée - Conseil d'Administration - Désignation du représentant de la Ville.

C'est Monsieur CACHEUX le spécialiste du Logement et de l'Urbanisme. Donc, il se présente.

Il n'y a pas d'opposition ?

Tout le monde est d'accord ? (oui)

Je vous remercie.

Adopté.

98/272 - Association Maison X 2000 Lille - Désignation des représentants de la Ville - Modification.

Pour le Groupe Socialiste : Monsieur DEBIEVE et Madame CAPON

Pour le Groupe Communiste : Monsieur CUCHEVAL

Pour les Personnalités : Monsieur ROUGERIE

Pour l'Opposition : Madame BAERT

Tout le monde est d'accord ? (oui)

Il est ainsi décidé.

98/502 - Institut Pasteur - Conseil d'Administration - Désignation des représentants de la Ville - Modification.

Est désignée Madame DAVIDT.

Adopté.

Félicitations à tous ceux qui viennent d'être promus.

.../...

Chemise n° 2

Rapporteur : Monsieur DEROSIER,  
Maire délégué

**COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMES**

**98/275 - Commune Associée d'Hellemmes - Fonds d'Intervention et de Sauvegarde, de l'Artisanat et du Commerce - Opération "Cœur de Pays".**

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, le Groupe du Front National s'abstenant (voir discussions infra).

**98/276 - Commune Associée d'Hellemmes - Complexe sportif Arthur Cornette - Travaux de réfection du terrain stabilisé - Procédure d'appel d'offres.**

**98/277 - Commune Associée d'Hellemmes - Association Sport Aventure Raid Nature de la Région Nord/Pas-de-Calais - Versement d'une subvention de fonctionnement.**

**98/278 - Commune Associée d'Hellemmes - Association "Club Montgolfière - Sport - Aventure" d'Hellemmes - Versement d'une subvention de fonctionnement.**

**98/279 - Commune Associée d'Hellemmes - Nuit du Bastringue - Versement d'une subvention de fonctionnement.**

**98/280 - Commune Associée d'Hellemmes - Le Théâtre des Quinquins - Versement d'une subvention de fonctionnement.**

**98/281 - Commune Associée d'Hellemmes - 140ème Anniversaire de l'Harmonie Municipale - Versement d'une subvention de fonctionnement.**

**98/282 - Commune Associée d'Hellemmes - Association AMICROCHE - Versement d'une subvention de fonctionnement.**

**98/283 - Commune Associée d'Hellemmes - Ecole de Musique d'Hellemmes - Tarification année 1998/1999.**

**98/284 - Commune Associée d'Hellemmes - Coopérative de l'école Sévigné - Versement d'une subvention.**

**98/285 - Commune Associée d'Hellemmes - Maintien des courées - Programme 1998 d'assainissement et de requalification des sols.**

**98/286 - Commune Associée d'Hellemmes - Assainissement des courées - Prime à l'amélioration de l'habitat.**

**98/287 - Commune Associée d'Hellemmes - Ravalement de façades - Attributions de prime.**

Adoptés.

.../...

**98/288 - Commune Associée d'Hellemmes - Subventions destinées à des associations hellemmoises dans le cadre de la Prévention de la Délinquance.**

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, le Groupe du Front National s'abstenant (voir discussions infra).

**98/289 - Commune Associée d'Hellemmes - Section AFN des Cheminots d'Hellemmes - Versement d'une subvention de fonctionnement.**

**98/290 - Commune Associée d'Hellemmes - Associations sportives - Ecoles de sports - Subventions.**

**98/291 - Commune Associée d'Hellemmes - Projet Jeunesse - Attribution de subventions à des associations.**

Adoptés.

**98/292 - Inscription d'un emplacement réservé communal de superstructure pour création d'un terrain d'accueil des nomades, rue Danton à Hellemmes, en contiguïté avec Ronchin.**

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, le Groupe du Front National s'abstenant (voir discussions infra).

**98/293 - Terrain sis à Hellemmes, cour Delemazure - Vente à l'OPAC du Nord.**

**98/294 - Immeuble sis à Hellemmes, 172 rue Roger Salengro - Donation avec réserve d'usufruit par Monsieur Emile WATELLE à la Ville de Lille.**

Adoptés.

**Monsieur le Maire - Une question de Monsieur BERNARD.**

**M. BERNARD** - Oui, Monsieur le Maire. Je veux juste rappeler quelques positions qui ont été évoquées lors du Conseil consultatif.

Une abstention concernant l'opération "Coeur de pays". Même si cette opération dispose de projets intéressants comme l'aide à la transmission de commerce, la part belle est faite à tout ce qui concerne l'animation et les études, mais surtout à notre avis, dans cette étude, le peu d'écho qu'il y a à la préoccupation principale des commerçants hellemmois, à savoir la baisse de la fiscalité qui est demandée.

Une autre abstention concernant les subventions à diverses associations à la fois par manque de précisions quant aux objectifs et aux actions, d'autant que ces subventions figurent également dans la pochette n°12.

Concernant le 292 qui a trait à une modification de POS pour l'inscription d'un emplacement réservé pour un accueil de nomades, il me semblait que le commissaire enquêteur avait émis un avis défavorable.

**Monsieur le Maire - Monsieur DEROSIER.**

.../...

M. DEROSIER - Monsieur le Maire, je vais dire un mot, non pas en réponse à celui qui vient de s'exprimer parce que je n'ai pas l'habitude de dialoguer avec les représentants de l'extrême-droite. Cela étant, comme cet élu d'extrême droite a cru devoir, devant le conseil lillois, reprendre des positions qu'il a défendues devant le Conseil communal hellemmois qui a adopté les délibérations qui vous sont soumises, je veux d'abord vous dire qu'il n'était pas d'usage, jusqu'à ce que l'extrême-droite vienne nous faire la démonstration du contraire, que l'on s'exprime au Conseil Municipal de Lille sur des délibérations approuvées à Hellemmes, non pas que cela soit, bien entendu, contraire à la loi, mais...

M. BERNARD - Ah bon !

M. DEROSIER - Mais venant de quelqu'un dont le leader aujourd'hui vient de bafouer la justice en fuyant la Cour d'Appel devant laquelle il devait être sans doute condamné définitivement à la privation de ses droits civiques, je suis mai à l'aise pour intervenir après une telle intervention.

La principale intervention qui vous est soumise, mes chers collègues, concerne une volonté que nous avons eue à Hellemmes de maintenir un commerce de commune, un commerce local. Je suis d'ailleurs, Monsieur le Maire, un peu peiné que, dans un document qui était sur les tables, et qui émane de l'Agence Lille-Métropole, la partie hellemmoise de la métropole Lille-Hellemmes ne fasse apparaître aucun point de commerce.

C'est vrai que ce document est consacré au commerce lillois, mais à partir du moment où on mettait la partie hellemmoise sur la carte, j'aurais aimé y trouver les points d'activité commerciale.

La délibération que, je pense, vous allez approuver dans un instant en accord avec le conseil hellemmois nous permettra de continuer un travail de longue haleine que nous avons entrepris depuis plusieurs années. C'est Gilles PARGNEAUX qui conduit cette activité au plan local. Et en liaison avec la Chambre de Métiers, la Chambre de Commerce, le Ministère du Commerce et de l'Artisanat, nous espérons permettre au commerce local de continuer son action de commerce de proximité.

Monsieur le Maire - Vous avez raison de faire la réflexion que vous faites à propos de la carte. Il faudra demander à l'Agence de rectifier. Hellemmes et Lille sont unies, rassemblées pour toujours. Par conséquent, il faut en tenir compte quand on fait des cartes.

Ceci étant, nous sommes d'accord pour approuver les délibérations ? (oui)

Chemise n° 3

Rapporteur : Madame AUBRY,  
Premier Adjoint au Maire

#### ACTION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

98/295 - Eurasanté GIE - Projet GENFIT - Financement complémentaire.

Monsieur le Maire - Monsieur RICHIR avait une observation à faire.

M. RICHIR - Oui, sur le dossier 98/295 concernant le projet d'étude sur l'implantation du projet GENFIT sur le site d'Eurasanté.

.../...

Il est sûr que ce dossier est un dossier extrêmement intéressant puisque s'il peut se concrétiser, il est prometteur de retombées en terme d'activités liées à la recherche et au développement de nouvelles molécules. On peut espérer que les relevés topographiques du sol et du sous-sol permettront de réaliser ce type d'implantation, et nous voterons pour cette délibération.

Mais, au-delà de cette délibération, je voulais élargir mon propos et m'étonner que, depuis un certain nombre de mois, dans les chemises qui nous sont présentées concernant le développement économique, nous ayons peu d'informations et de réalisations concernant les pistes et les projets en matière d'investissement et de création d'entreprises sur la ville de Lille.

En particulier, nous avons le sentiment aujourd'hui que, contrairement à ce qui se passe dans d'autres villes de France, les dossiers d'implantation sur la zone franche ne trouvent pas à ce jour suffisamment leur vitesse de croisière, même si un certain nombre d'implantations se font. Il n'en reste pas moins que sur des sites comme l'Epi de Soil, comme la friche Fauvet Girel, comme la rue Marquillies, on a un peu l'impression d'un dispositif qui a du mal à décoller encore une fois eu égard à nos comparaisons effectuées dans les autres zones franches à travers le pays.

De la même façon, nous avons le sentiment qu'après un premier souffle intéressant autour de la Faculté de Droit à Moulins, on a du mal à trouver le second souffle en matière de nouvelles arrivées d'équipements et d'investissements.

Enfin, je dois vous dire que nous avons été surpris -mais peut-être allez-vous le démentir ce soir- de lire dans un hebdomadaire régional l'hypothèse d'une implantation du Conseil Régional dans de nombreux étages d'une des tours d'Euralille, ce qui bien entendu viendrait transformer définitivement une turbine tertiaire en une turbine administrative. Car effectivement, s'il fallait qu'une des tours Euralille, au lieu d'être occupée par des investisseurs, en particulier des investisseurs internationaux, devait devenir la cité administrative n°2, nous ne serions pas du tout dans les objectifs qui avaient été annoncés.

Tout cela pour dire que nous approuvons le dossier GENFIT qui est un dossier tout à fait intéressant, mais qu'il nous paraît aujourd'hui qu'il y a une panne, un ralentissement dans le développement d'un certain nombre de projets économiques qui nous amène à nous inquiéter à un moment où, au contraire, la reprise économique qui arrive enfin en France à la suite d'autres pays d'Europe et du Monde, et que nous ne soyons pas au rendez-vous de cette reprise économique.

Donc, il nous paraît important d'avoir ce soir des réponses à nos interrogations en matière de dynamisme économique sur un certain nombre de quartiers de Lille, et en particulier les quartiers les plus en difficulté.

Monsieur le Maire - Madame AUBRY, vous avez la parole, vous qui avez inauguré pas plus tard que ce matin un certain nombre de choses dans la zone franche.

Mme AUBRY - Monsieur le Maire, je remercie Monsieur RICHIR de me donner l'opportunité, à l'occasion de GENFIT, de faire le point sur Eurasanté qui montrera combien les implantations arrivent sur Lille, et puisqu'il m'en donne l'occasion, de faire le point sur la zone franche pour dire que nous sommes une des premières zones franches en création d'emplois en France, et je vous ferai parvenir les documents nationaux dans quelques jours.

Un mot d'abord sur Eurasanté puisque GENFIT va venir s'installer, nous l'espérons, sur les terrains d'Eurasanté.

.../...

Eurasanté est un des pôles d'excellence que Pierre MAUROY a lancé au sein de la Communauté Urbaine et qui vise, aussi bien pour la Région que pour la Communauté Urbaine, à avoir ce pôle autour de la santé pour voir se développer des entreprises de haute technologie qui s'appuient à la fois sur le C.H.R.U., sur l'Institut Pasteur, mais aussi sur l'Université scientifique de Lille.

Je voudrais dire qu'après deux ans de travail sur ce concept d'Eurasanté, de contact avec les entreprises, nous avons, en 1997, eu les premières implantations, et nous avons inauguré à la fois l'entreprise Cosmolys qui traite des déchets médicaux ; nous avons inauguré Nord-Orthopédie, une entreprise bien placée dans le domaine de l'orthopédie sur le plan technique, et le premier immeuble tertiaire est aujourd'hui plein à 90%.

Par ailleurs, depuis le début de l'année 1998, 5 entreprises se sont installées sur Eurasanté :

- l'entreprise Protest de Lyon avec 6 emplois d'ores et déjà et 6 emplois pour l'année prochaine ;

- Cardio-contrôle, une entreprise hollandaise spécialisée dans les électrocardiographes, les épreuves d'efforts, qui a implanté une Direction Commerciale, avec 5 emplois ;

- Eurodile de Toulouse, un fabricant de mobilier hospitalier de haut niveau, 5 personnes ont été recrutées ;

- Silicone Altimex, un bureau commercial sur le parc Eurasanté dès le 1er juillet prochain

- Pharmavision en octobre 1998, une filiale du groupement de pharmaciens d'officines Giphar qui a confirmé son implantation pour la fin octobre à Lille-sud en zone franche et qui créera 35 emplois.

Voilà pour Eurasanté.

J'ajouterai à cet égard en ce qui concerne Eurasanté que, grâce au groupe de travail qui réunit des professionnels de la santé, nous avons pu monter un certain nombre de projets d'avenir et en particulier, il faut le dire puisque cette idée nous vient de notre collègue Alain BIENVENU, l'idée d'un projet de plateforme qui a abouti à la création du réseau Santé Qualité, une plate-forme d'hygiène sanitaire qui est la constitution d'un pôle d'excellence dans la mise en oeuvre des démarches d'accréditation auxquelles les établissements de soins sont soumis.

Je crois que c'est tout à fait exemplaire en France, et il faut donc le souligner. C'est un organe d'identification et de qualification des prestataires de la qualité en santé.

Et puis, nous en arrivons à un deuxième immeuble tertiaire dont j'ai posé la première pierre la semaine dernière. 80% de cet immeuble est déjà pré-loué puisque vont venir s'installer sur Eurasanté, les mutuelles M.A.C.F. pour les professionnels de santé, Dédiacom qui est une société d'informatique appliquée à la santé, la mutuelle M.N.H. et d'autres sociétés qui ont mis des options sur une grande partie de l'espace restant.

Nous en sommes à un niveau tel que nous avons déjà prévu la livraison d'un troisième immeuble dont nous allons poser la première pierre, je pense, au dernier trimestre de cette année.

Enfin, nous arrivons au projet passionnant dont vous avez parlé, le projet GENFIT.

De quoi s'agit-il ?

.../...

Il s'agit d'un projet de centre européen d'innovations thérapeutiques, un projet qui est au départ une idée du professeur FRUCHART de l'Institut Pasteur et du Président de l'Université de Lille II, Monsieur LEONARDELLI.

Il s'agit d'un projet qui vise à conjuguer les efforts de la recherche privée de laboratoires pharmaceutiques pour être à la pointe de la recherche et des thérapies liées aux maladies génétiques.

Nous savons aujourd'hui qu'entre la recherche, la solution technique théorique et l'arrivée sur le marché des médicaments se passe un temps très important pour lequel des équipements très coûteux et très performants sont nécessaires.

L'idée qui est celle de GENFIT consiste à installer ici -ce sera le premier en Europe- un laboratoire central qui comprendra des ateliers de recherche, clonage et séquençage, régulation des gènes, animaux transgéniques, synthèse, pharmaco-chimie, criblage, radioactivité, tout cela pour dire que nous aurons là des équipements parmi les plus modernes -il en existe un seul en Amérique du Nord- qui seront à disposition d'un certain nombre de laboratoires de recherche qui veulent accélérer leurs recherches et avoir accès à des équipements de pointe.

Je voudrais dire aussi que dès maintenant les sociétés très importantes que sont les sociétés pharmaceutiques Gliphamer, Fournier, UCB-Pharma et Rhône-Poulenc Rorer ont donné leur accord à la participation à ce projet.

Par ailleurs, le CNRS et l'INSERM ont donné un avis très favorable sur le dossier et le Ministère de l'Education Nationale s'est engagé à nous aider, j'ai vu le Ministre à plusieurs reprises sur ce projet.

Il s'agit donc, autour de ce laboratoire central, d'installer des laboratoires particuliers pour chacune des sociétés qui viendra s'installer, et qui pourront continuer leurs recherches tout en utilisant les équipements.

Le budget annuel de la structure atteindra 30 MF en année 1, en l'an 2000. Le capital de départ sera de l'ordre de 12 MF.

GENFIT créera une soixantaine d'emplois directs dans la première phase pour le laboratoire central, auxquels doivent s'ajouter les emplois des différentes entreprises qui doivent venir s'y installer.

Je crois que nous avons vraiment là la pointe en terme de recherche médicale et pharmaceutique, non seulement dans notre pays mais aussi en Europe, puisque des laboratoires étrangers ont pris contact pour rentrer dans ce projet.

Tout ceci montre à l'évidence que le concept d'Eurasanté, le fait qu'aujourd'hui le Nord peut se positionner sur des sujets et des thèmes de pointe commence à porter ses fruits de manière très importante en ce qui concerne le site d'Eurasanté.

Aussi vous est-il proposé de verser une subvention complémentaire au G.I.E. Eurasanté de 100.000 F essentiellement pour réaliser les études foncières nécessaires à l'installation de GENFIT sur le terrain qui a été retenu.

Mais je ne voudrais pas ne pas donner quelques chiffres sur la zone franche parce que là aussi je suis étonnée des propos que vous avez tenus.

.../...

Je crois qu'il faut dire très simplement les choses.

La zone franche aujourd'hui couvre trois parties des trois quartiers les plus en difficulté de notre ville, Lille-Sud, Moulins, et Faubourg de Béthune.

Au 1er janvier 1997, il y avait 390 établissements situés sur ces quartiers dans cette zone franche.

Au 1er février 1998, treize mois plus tard, il y a 554 établissements donc une progression de 42%, 164 établissements complémentaires.

En terme d'emplois, de la même manière, nous sommes passés de 940 emplois salariés dans cette partie là à 1.556 emplois salariés, soit une progression de 65%.

Dans ces emplois, ne nous y trompons pas, il y en a 616 nouveaux. Les 2/3 sont des emplois qui viennent de l'extérieur et 1/3 sont des emplois créés dont la plupart ont bénéficié aux habitants de ce quartier.

J'ai ce matin inauguré à la fois l'installation du traiteur Le Meunier bien connu à Lille pour son restaurant à côté de la gare Lille-Flandre, et dont il faut dire, Monsieur le Maire, qu'il a été le sous-traitant de Lenôtre pour l'ensemble de la Coupe du Monde à Lens, ce qui veut dire que c'est un traiteur qui est en train de prendre des parts de marché ; mais aussi l'entreprise Kiosk qui s'est installée à côté en plein quartier de Lille-sud.

C'est donc au total 81 salariés nouveaux qui viennent s'installer dans ces deux immeubles à côté du cimetière de Lille-sud, et nous avons des projets en parallèle sur les terrains que nous allons acquérir sur CEAC-Tudor.

Ce que je voudrais dire à Monsieur RICHIR, c'est que contrairement à ce qu'il nous dit aujourd'hui, nous avons des projets aussi bien sur le secteur Fauvet-Girel où nous avons un projet d'installation d'un laboratoire d'analyses bactériologiques alimentaires avec 150 emplois à la clé ; sur la Z.A.C. de la rue de Cannes où nous avons deux projets de construction d'immeubles pour accueillir des entreprises industrielles et artisanales, car nous avons beaucoup de demandes et pas suffisamment de lieux d'accueil ; sur CEAC-Tudor, sur la partie que nous avons acquise, et je rappelle que CEAC-Tudor aurait fermé si la Ville n'était pas intervenue pour aider au développement sur place de cet établissement puisque la Direction canadienne avait décidé de le fermer. Non seulement il n'est pas fermé, mais il y a eu le développement d'une activité complémentaire qui a permis la création de 45 emplois -dont les salariés viennent des quartiers en difficulté- sur le site.

Nous avons décidé d'acquérir une partie des terrains de CEAC Tudor, et nous avons aujourd'hui 13 entreprises qui ont des projets d'établissement sur cette zone.

Enfin, rue de l'Asie, toujours à Lille-Sud, nous avons là aussi une opération immobilière menée par la SERGIC, qui doit permettre l'accueil d'une quinzaine d'entreprises à l'horizon 2000.

A l'Arsenal des Postes, Cirmad, une filiale de Bouygues qui déposera un permis de construire en octobre prochain pour l'installation d'un ensemble de 4.200 m2 de bureaux dont je voudrais dire que, d'ores et déjà, les 2/3 sont pré-commercialisés.

Le Centre Concorde que vous connaissez, et qui est en train d'être réhabilité avec un immeuble qui est une pépinière d'entreprises plus le centre commercial.

.../...

Et enfin, l'Epi de Soil que la Communauté Urbaine est en train d'acquérir par échange de terrains et qui va voir une modification de son utilisation pour pouvoir y installer des entreprises.

Je dois vous dire, Monsieur RICHIR, que nous avons encore une centaine de projets, dont je n'ai pas parlé, et auxquels nous travaillons dans l'équipe de Développement Economique de la Ville de Lille, qui peuvent aller s'installer dans un des lieux dont je viens de parler.

Donc, je suis un peu étonnée de votre réaction. Je crois au contraire que nous avons un développement dans cette zone franche qui est particulièrement important par rapport à ce qui se passe dans les autres zones franches, et je ne compare même pas à Roubaix et Tourcoing tant la différence est importante. Et nous avons surtout des opportunités qui nous viennent tous les jours.

Il y a un point faible, je le dis et je l'ai dit ce matin, c'est que nous savons qu'un certain nombre d'entreprises ont utilisé la zone franche pour s'en servir comme boîte aux lettres pour pouvoir bénéficier des exonérations de charges. Il faut que vous sachiez que le service de Développement Economique a fait le tour de toutes ces entreprises et que nous avons saisi les services fiscaux et l'URSSAF pour une trentaine d'entreprises qui ne sont pas comprises dans les 600 et quelques emplois dont j'ai parlé puisqu'elles n'ont pas créé d'emplois, et qui visent essentiellement à bénéficier pour elles d'avantages fiscaux et sociaux.

J'ai eu confirmation par les services fiscaux et par l'URSSAF ce matin que les contrôles étaient en cours, et que ces entreprises ne pourraient pas bénéficier des avantages de la zone franche.

Pour nous, la zone franche, c'est 616 emplois salariés qui n'existaient pas, dont 1/3 a été créé dans les quartiers. Je réinsiste ici pour dire que la Mairie de Lille, avec ses différents services, et notamment le Pas Pour l'Emploi, la Mission Locale, le travail que nous réalisons avec l'A.N.P.E., est capable comme nous l'avons fait avec un certain nombre de salariés embauchés par Kiosk et Le Meunier que j'ai vus ce matin, de préparer des salariés pour les emplois que veulent créer ces entreprises, et donc non seulement les accompagner dans leur implantation, mais aussi leur apporter le personnel dont elles ont besoin.

J'ai enfin ajouté que notre objectif, celui du Maire de Lille, était que ces emplois bénéficient en priorité aux habitants de ces quartiers. Pour les emplois Ville, la Ville de Lille a réservé 80% des 200 premiers emplois qui ont été créés à des jeunes de ces quartiers. Nous souhaitons que les entreprises qui viennent en zone franche fassent la même chose, et nous les accompagnons dans cette installation.

Je crois que le bilan est, au contraire, très positif, si je laisse de côté les entreprises qui ont voulu contourner la loi mais qui n'iront pas très loin, et nous avons encore beaucoup de projets qui doivent permettre de ramener un peu d'espoir dans ces quartiers au moment où la croissance est là, et où rien ne serait pire que de laisser de côté un certain nombre d'habitants des quartiers alors que, par ailleurs, les autres trouveraient un emploi et une place dans notre société.

Monsieur le Maire - Merci, Madame.

Qui est pour ce rapport : l'ensemble du Conseil Municipal

Il est adopté à l'unanimité.

Merci.

.../...

## POLITIQUE DE LA VILLE

98/296 - Contrat de Ville - Programme 1998 - Actions reconduites - Participation de la Ville - Seconde répartition.

98/297 - Contrat de Ville - Programme 1998 - Actions nouvelles - Participation de la Ville - Seconde répartition.

98/298 - Maison de Quartier de Fives - Création d'un CD par un groupe de jeunes - Subvention de la Ville.

98/299 - Football Club de Lille-Sud - Organisation du tournoi "Eurofoot 98" - Subvention de la Ville.

98/300 - Association S.A.F.I.A. - Quartier de Fives et de Moulins - Permanence d'accueil et d'écoute des femmes en difficulté - Subvention de la Ville.

98/301 - Ecole de Formation des animateurs Sociaux - Quartier de Moulins - Réalisation d'une Formation "Petite Enfance" - Subvention de la Ville.

98/302 - C.A.L. - P.A.C.T. de Lille - Atelier d'autoréhabilitation - Subvention de la Ville.

98/303 - S.A. d'H.L.M. Nouveau logis - Résidence du Jardin de Fives - Mise en place d'un processus de développement communautaire - Subvention de la Ville.

98/304 - Association Itinéraires - Quartier de Moulins - Mise en place d'une permanence d'accueil Subvention exceptionnelle de la Ville.

98/305 - Association Itinéraires - Quartier de Lille-Sud - Projet "Palais à Ciel Ouvert" - Subvention de la Ville.

Adoptés.

Chemise n° 29

Rapporteur : Monsieur ROMAN,  
Adjoint au Maire

## FINANCES

98/463 - Ville de Lille - Compte Administratif 1997.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (voir discussions et vote infra).

98/464 - Ville de Lille - Compte de gestion du Trésorier Principal - Exercice 1997 - Ratification.

Adopté.

98/465 - Pouponnière - Compte Administratif de 1997 - Ratification.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (voir discussions et vote infra).

98/466 - Pouponnière - Compte de gestion du Trésorier Principal - Exercice 1997 - Ratification.

98/467 - Présentation du rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière du Crédit Municipal en 1997.

.../...

98/468 - Caisse de Crédit Municipal - Budget Primitif de 1998 - Information.

98/469 - Dotations complémentaires et nouvelles - Exercice 1998 - Décision modificative n° 2.

Adoptés.

M. ROMAN - Monsieur le Maire, mes chers collègues, les dossiers que je présente ce soir ont été examinés par la Commission des Finances sans poser beaucoup de difficultés.

De ces dossiers, j'en retiendrai deux.

Le premier, c'est la Décision Modificative n°2. Je pense qu'elle traduit très concrètement et d'une manière palpable, à la fois par les élus, par les observateurs et par l'opinion, l'inflexion qui est celle que nous avons décidée à l'occasion du budget 1998 et que nous confirmons à l'occasion d'une mesure budgétaire qu'est la Décision Modificative.

Il s'agit de décider de dépenses nouvelles ou de transformer en crédits de paiement les autorisations de programme que nous avons décidées.

Lorsque je parlais d'inflexion tout à l'heure, c'est pour dire que, après la phase de grands chantiers, de grands travaux, que nous avons menée dans la ville à travers des réalisations comme Lille Grand Palais ou le Musée des Beaux-Arts dans les années passées, l'accent est mis aujourd'hui d'une manière très forte, très concrète et très palpable sur une multitude d'investissements dans les quartiers.

C'est le cas sur cette Décision Modificative où nous décidons une rallonge budgétaire aux crédits décentralisés dans tous les quartiers de la ville en ce qui concerne les crédits décentralisés, ce qui donnera aux Conseils de Quartiers l'opportunité de se réunir pour décider de dépenses nouvelles dans les équipements décentralisés de la Ville de Lille.

Mais c'est aussi le cas sur un certain nombre d'opérations plus significatives. Je veux parler pour la Commune Associée d'Hellemmes de l'école de musique d'Hellemmes, des travaux de rénovation de l'école Rabelais-Curie pour 2,5 M.F. à Lille-Sud, de la réalisation du terrain synthétique du stade Roger Salengro à Wazemmes que nous menons parallèlement à la fin du chantier de la salle Montebello, et d'opérations plus ponctuelles comme la bibliothèque de Lille-sud, le centre de santé du Faubourg de Béthune, ou un certain nombre d'opérations qui concernent la vie associative et les équipements de proximité du quartier de Moulins.

Je veux citer encore la Halle aux Sucres où nous poursuivons l'opération d'aménagement pour un montant de 1M.F.

Le Compte Administratif, comme vous le savez, n'est pas une décision budgétaire à proprement parler. C'est l'occasion, à peu près à la moitié de l'année, de contrôler que le budget de l'année précédente a été mis en oeuvre et effectué de la manière dont nous l'avons décidé.

Le Compte Administratif, c'est donc le quitus donné au Maire -qui devra nous quitter pour des questions réglementaires au moment du vote de ce Compte- pour avoir réalisé le budget de l'année 1997 conformément aux décisions que nous avons prises dans le Conseil Municipal.

Ce Compte Administratif 1997 présente une autre caractéristique : c'est le premier Compte Administratif que nous sommes amenés à présenter en application de la nouvelle instruction comptable de la M14. Sans entrer dans la technique, cela signifie qu'il intègre toutes les charges et

.../...

toutes les recettes dont l'exécution relève de l'année 1997, même si ces charges ou ces recettes n'ont pas fait l'objet d'un mandat de paiement ou d'un titre de recette durant cette année 1997.

La M 14, c'est le budget vérité, c'est-à-dire que c'est l'affichage sur le budget d'une année de tout ce qui est engagé, dépensé ou non, comme dépenses et de tout ce qui est envisagé comme recettes sur l'exercice comptable d'une année budgétaire.

Cela signifie que nous arrivons à la transparence totale de la situation budgétaire de la Ville de Lille, comme nous arrivons, avec cette instruction M 14 à la transparence totale de la situation budgétaire de toutes les communes françaises. C'est ce que voulait le législateur et c'est la première fois que l'occasion nous en est donnée.

Ce qui explique aussi que vous disposiez dans vos dossiers, en annexe de la délibération du Compte Administratif, d'un certain nombre d'éléments chiffrés des dépenses effectuées par la Ville de Lille, à la fois par nature et par fonction, ce qui permet de se rendre compte de ce qu'a été l'effort de la Ville dans les différentes politiques qui ont été menées, que ce soit en investissement ou que ce soit en fonctionnement.

Au-delà de ce principe de la transparence totale qui apparaît à travers ce Compte Administratif, quelques chiffres pour présenter ce qu'a été l'exécution de ce budget 1997.

Dépenses d'investissement : 400 M.F. en 1997 pour un montant de recettes en investissement qui avoisine 270 M.F., ce qui fait apparaître un déficit prévisionnel, qui avait d'ailleurs été signifié dans le vote du budget, nous l'avions estimé à 129,4 M.F., il est en fait de 130,9 M.F. C'est-à-dire une évolution très peu sensible.

Ce déficit est normal dans la mesure où il est couvert par un virement du fonctionnement de la Ville de Lille mais celui-ci n'est exécuté qu'au cours de l'exercice suivant, ce qui doit être logiquement comblé au moment de l'affectation.

Nous verrons que ce déficit sera effectivement comblé par le transfert de la section de fonctionnement.

Sur l'ensemble de ces dépenses d'investissement, je ne veux insister que sur un ou deux points.

Dire d'abord que les dépenses de la section d'investissement concernaient pour 236 M.F. les dépenses d'opérations financières qui incluent principalement la dette en capital pour un montant de 207 M.F.

Si on considère cette dette en capital, 207 M.F., dont 40 M.F. de remboursement de pré-financement de T.V.A., nous en arrivons à une évolution de la dette en capital qui a été identique en 1997 à celle de l'année 1996. Cela veut dire que l'objectif de stabilisation voire de désendettement de la Ville qui a été présenté lors du vote du budget 1997 est confirmé en 1998. Nous constatons ici qu'il est tenu.

La maîtrise de l'endettement est l'un des axes de la politique budgétaire qui a été proposée par Pierre MAUROY à l'occasion du vote du budget 1997 et confirmée en 1998.

Globalement, lorsqu'on regarde à quoi ont servi ces dépenses, il y a en fait 125 M.F. en dehors de ces dépenses financières qui ont été consacrés aux investissements directs de la Ville. Sur ces 125 M.F. -et le chiffre est intéressant, je vous demande de le retenir-, 70% ont été consacrés à des investissements qui concernent les équipements de proximité dans la ville.

.../...

Ecoles, équipements liés à la politique culturelle, équipements sociaux, équipements de proximité, équipements liés au développement local, équipements liés aux sports. 70% des investissements directs de la Ville ont été consacrés aux quartiers en 1997.

Et la tendance sera la même, sinon peut-être amplifiée, en 1998. Cela valide un certain nombre de discours. Le constater à travers les chiffres est intéressant.

En section de fonctionnement, le niveau des dépenses est de 1.342M.F. Si on y ajoute l'excédent reporté de 1996, on arrive à un montant de 1.510 M.F., soit un résultat positif qui permet de dégager un excédent qui couvre le déficit de la section d'investissement dont je vous parlais tout à l'heure, pour arriver à un excédent final disponible de 12,8 M.F.

Sur ces 12,8M.F., nous devons gager une partie importante qui est liée au rattachement de la taxe professionnelle relative au métro que nous devons payer chaque année à Lille Métropole Communauté Urbaine pour un montant de 11 M.F.

Ce qui fait qu'après imputation de cette somme, le disponible réel du Compte Administratif, en supposant la balance de l'investissement réalisée par le transfert de l'excédent de fonctionnement, le disponible réel est donc de 1,5 M.F.

1,5M.F., c'est à peu près 1/1.000ème du budget que nous avons voté. Et constater que le Compte Administratif est équilibré à 1/1.000ème du budget que nous avons voté, c'est valider un certain nombre d'éléments qui ont concouru à la préparation et au vote de ce budget.

Ce Compte Administratif confirme le désendettement de la Ville. Confirme la modération de l'appel à l'emprunt puisque l'ensemble de ces investissements ont été réalisés avec un appel à l'emprunt d'une somme inférieure à 100 M.F. -92 M.F. à peu près- et confirme enfin la réalité de l'inflexion des investissements vers les équipements de quartiers et les équipements de proximité.

Si j'ajoute, pour terminer, que ce Compte Administratif dénote un aspect auquel je crois tous les décideurs doivent être particulièrement attachés, c'est celui d'un taux de réalisation tout à fait exceptionnel. Je vous disais, 1/1.000ème d'écart entre l'effectivité de la réalisation et le budget que nous avons voté.

Je pense que c'est un Compte Administratif qui honore la Ville, qui honore le Conseil Municipal, les services de la Ville, le Trésorier Principal qui est le bras armé de la politique financière de la Ville en matière budgétaire.

Mes chers collègues, c'est sur ces données que je vous demanderai de procéder au vote du Compte Administratif.

Monsieur le Maire - Je m'en vais pour vous permettre de voter.

M. ROMAN - Avant que vous ne partiez, il y a peut-être une ou deux questions ou une ou deux interventions.

Monsieur le Maire - Au début, il fallait partir aussitôt et la discussion se faisait en l'absence du Maire. Mais maintenant, après avoir revu les textes, le Maire peut rester et vous écouter, il s'en va uniquement pour le vote.

Si vous avez des observations à faire.

.../...

M. ROMAN - A la seule condition, Monsieur le Maire, que les interventions soient favorables au Maire, naturellement ...

Monsieur le Maire - Cela, les textes ne le disent pas expressément.

Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Monsieur le Maire, Monsieur ROMAN parlait de transparence. En fait, les éléments de comparaison sont bien minces pour que l'on puisse discuter de ce Compte Administratif.

Son vote intervient paradoxalement à une époque où le Conseil des Impôts rend son rapport et ce rendu est tout à fait salubre de l'alourdissement et de la complexité de la fiscalité française.

Malheureusement, notre collectivité ajoute à l'activisme fiscaliste de l'Etat. Faut-il rappeler que 4.000 milliards de francs, c'est la somme des prélèvements obligatoires qui sont ponctionnés chaque année sur chaque habitant, chaque Lillois.

4.300F, c'est le produit des impositions directes que chaque Lillois supporte pour la Municipalité que vous dirigez.

L'impôt lui, théoriquement, a un rôle de correcteur des inégalités qui malheureusement a été complètement oublié, en dépit de ce qui nous a été déclaré. Il a surtout un mouvement de compensateur de dépenses pour la Ville

Généralement, les risques d'effet de seuil sont redoutables. Rappelez-vous les jacqueries lilloises qui ont eu lieu à l'automne dernier, à l'époque où les habitants ont reçu leur feuille d'impôts. Malheureusement, de plus en plus, l'arme fiscale pénalise en fin de compte l'activité économique.

Il y a même et des projets qui sont menés par votre Gouvernement et qui assombrissent encore plus l'avenir des Lilloises et des Lillois. Il y a le projet de taxation des logements vacants qui risque certainement de contrarier dans le futur un immobilier qui commençait à repartir.

Il y a la future taxation sur le gas-oil qui pénalisera davantage les modestes possesseurs de voitures de plus de 5 ans.

Il y a enfin le faux débat sur l'intégration des oeuvres d'art. On sait déjà que c'est un ~~Ministre socialiste~~ qui avait proposé son exclusion de l'impôt sur le revenu.

Monsieur le Maire - M. BERNARD, c'est mon Compte Administratif c'est le nôtre... Jusqu'à maintenant, vous ne citez que des Ministres, des Gouvernements ... Ce Compte Administratif est celui de la Ville. C'est cela qui nous intéresse ce soir. Vous partez dans une digression remarquable.

M. BERNARD - Et votre Compte Administratif se place dans un contexte économique et fiscal qui est quand même relativement défavorable aux Lilloises et aux Lillois. Je n'y peux rien, ce n'est pas moi qui suis à l'origine de la fiscalité française, elle est faite de l'accumulation d'impositions de toutes sortes que supportent les contribuables.

Monsieur le Maire - C'est de la faute des autres alors ...

M. BERNARD - Il y a aussi malheureusement -je suis désolé de devoir le dire- la politique familiale qui est menée par le Gouvernement.

.../...

Monsieur le Maire - Ecoutez, il y a encore une vingtaine d'orateurs qui doivent s'exprimer, alors si vous commencez à parler de la politique familiale du Gouvernement, etc... Je vous rappelle à l'ordre quand même. Restez sur notre Compte Administratif.

M. BERNARD - Je n'ai pas abusé en ce début de Conseil.

Monsieur le Maire - D'accord, mais vous êtes bien parti maintenant ...

M. BERNARD - De prélèvements en prélèvements, malheureusement, notre collectivité se devrait de tempérer la frénésie de L'Etat. Et la Ville n'aura plus le prétexte de la mobilisation d'investissements colossaux, puisque le Palais des Beaux-Arts est désormais construit, pour justifier des impositions futures.

Il ne faudrait pas non plus que la réforme comptable serve de cache-sexe à un certain nombre de dérives et de dérapages comme la section de fonctionnement vient d'en connaître.

Et si le budget de fonctionnement dérape, Monsieur l'Adjoint aux Finances ne l'explique pas par la dette, pourtant son encours reste élevé, il est proche de 9.000 F par habitant, si 70% des dépenses de fonctionnement vont aux équipements de proximité, peut-être est-ce aussi du fait du naufrage d'un certain nombre de structures.

Alors, relativement à cette politique de gestion conjoncturelle qui vous oblige à privilégier la hausse de l'impôt plutôt que la baisse du train de vie de la Municipalité, nous nous abstenons sur ce Compte Administratif.

Monsieur le Maire - Ensuite ? Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - 30 secondes ... pas de proportionnalité avec le F.N. ... Remarquez qu'il est parfois intéressant d'écouter le F.N., même en lui tournant le dos régulièrement, puisque je note dans ses remarques de fond que le Front National est contre une évolution sensible de l'impôt sur les grosses fortunes. Ce qui me semble une logique implacable compte tenu de celui qui le préside.

M. BERNARD - Vous ne m'avez pas écouté ...

M. DEGREVE - Le Compte Administratif, à l'inverse, nous le voterons, Monsieur le Maire, tout simplement parce qu'il est conforme, en deux points.

Conforme à l'exécution des orientations qui avaient été données par le Conseil Municipal dans son débat d'orientation budgétaire et dans le vote de son budget primitif. Son exécution est tout à fait en homothétie avec ce qui avait été décidé.

Je prends note également que ce qui a été présenté au niveau des taux de réalisation est un effet intéressant de la M 14 qui nous montre que la complexité, dans le passage entre hier et aujourd'hui, a été difficile, pas seulement de la faute de nos propres fonctionnaires mais des lectures différentes que pouvait avoir la Préfecture sur la nomenclature, avec des révisions dans les derniers moments de cette nomenclature.

L'ensemble de ces éléments maintenant appliqués sur une année en temps réel nous permettent de renforcer le contrôle budgétaire et le contrôle de l'exécution budgétaire.

.../...

Je m'autorise, Monsieur le Maire, en dehors de me féliciter de votre capacité à tenir la ligne politique dans cette exécution budgétaire, à y associer l'ensemble du personnel, en particulier le personnel des services financiers qui ont fait montre pendant toute cette période de mutation d'une grande adaptabilité et d'une intelligence d'ouverture aux technologies nouvelles dont on leur demandait de se saisir afin de donner de meilleurs outils aux élus pour assurer le suivi des exécutions budgétaires. Et c'est le cas tel que nous le présente aujourd'hui l'Adjoint aux Finances au niveau du plan réalisé et qui est donc le Compte Administratif.

Deuxième axe réjouissant : effectivement, au niveau des investissements -on peut comprendre aussi que cela puisse gêner le Front National- le choix délibéré d'avoir plus de 70% des investissements qui se fassent dans les quartiers, sur des éléments ponctuels, décidés avec les gens, au plus près des besoins, ne va pas dans le sens des orientations du Front National qui souhaite plus le renforcement de la précarité pour s'appuyer sur cette précarité pour son développement.

Nous sommes heureux de voir que 1998 renforcera cet effet et nous pensons qu'il ne faut pas perdre cette ligne pour les trois budgets qui nous restent mais qu'il faut veiller à ce que cette proportionnalité soit un des signes emblématiques de la politique financière de la ville en matière d'investissement.

Nous avons commencé un bon rattrapage sur l'ensemble du patrimoine, sur l'ensemble des demandes au niveau des quartiers. Il nous faut renforcer ce secteur pendant les trois années et ne pas abandonner le métier qui est déjà bien entamé.

Autre point significatif : on s'aperçoit que le débat sur la T.V.A. par exemple n'est pas un débat hors budget communal, pas seulement parce qu'il touche ceux qui sont les plus précaires au niveau de leurs revenus mais parce qu'il touche aussi les collectivités locales.

Nous avons entendu dernièrement Monsieur le Ministre de l'Intérieur évoquer le budget 1999 et, dans ce cadre, il a annoncé un certain nombre d'éléments qui visent à pouvoir rediscuter des financements qui sont perçus par l'Etat et reversés au niveau des collectivités locales.

La nature de ces propos, nous semble-t-il, va dans le bon sens mais, Madame la Ministre, trop parler de Monsieur CHEVENEMENT, cela amène des communications ...

Il reste que ce problème de la T.V.A. à 20,6% pèse dans son préfinancement au niveau des collectivités locales, c'est un sujet au niveau de la réforme fiscale qu'il ne faut pas balayer d'un revers de main. Il est un des outils essentiels pour les prochaines années pour nous permettre de renforcer notre capacité d'autofinancement, sans qu'il y ait pourtant de coûts supplémentaires.

Le deuxième axe, c'est bien évidemment celui qui se fonde sur la croissance et sur l'activité. A partir des éléments que l'on peut tirer du Compte Administratif, il y a une stabilité au niveau des ressources qui viennent de l'activité économique et industrielle de la Ville.

C'est pour cela que nous tenons à alerter le Conseil à ce moment précis sur cet aspect puisqu'il s'agit de nos ressources, qu'une situation comme celle de PEUGEOT qui quitte, par ses propres décisions, toute une partie du quartier de Fives, en nous laissant tout ce qui est pour elle inutile, devrait nous amener à mettre en place des obligations de responsabilité envers cet établissement, dans le cadre de la reconquête de cette friche, de ce quartier, de l'ensemble de l'effort qu'a réalisé la Commune pendant plusieurs décennies sur l'aménagement, sur les travaux de réalisation qui ont permis à celui-ci de développer ses activités et qui nous laisse aujourd'hui avec l'immense responsabilité de la reconversion de la friche. Il y a des dommages à obtenir face à cette responsabilité.

.../...

Il n'y a pas que l'enrichissement pour ces entreprises, il y a la responsabilité lorsqu'elles s'en vont de pouvoir récupérer une partie des fonds publics qui ont été investis au moment où il y avait ces emplois.

Il est vrai aussi qu'il faut faire cela avec la population. Il y a une grande concertation à avoir, certes, pour reconquérir l'urbanisme, mais également pour veiller à ce que l'emploi industriel ne soit pas absent dans les solutions de reconquête de cette friche.

Voilà, Monsieur le Maire, en ce qui concerne le Compte Administratif et les raisons qui nous ont amenés à le voter.

En ce qui concerne l'autre rapport qu'a présenté Monsieur ROMAN, Adjoint aux Finances, nous sommes également totalement d'accord avec ce qui nous est proposé.

Monsieur le Maire - Monsieur BIENVENU.

(manifestation Droit Au Sommeil)

Monsieur le Maire - Vous avez encore deux minutes et je fais évacuer. Allez, sortez. Bonne nuit, allez dormir !

Monsieur BIENVENU, allez-y.

M. BIENVENU - Monsieur le Maire, je n'ai fomenté aucune révolte.

Monsieur le Maire - Je ne sais pas la relation qu'il y a entre votre intervention et tout d'un coup cette irruption ...

M. BIENVENU - Je n'y suis pour rien, Monsieur le Maire, et le débat n'a rien à voir avec le quartier des Halles.

En ce qui concerne le Compte Administratif, je pense que l'essentiel du débat a eu lieu lors du Débat d'Orientation Budgétaire et du débat que nous avons eu concernant la présentation du budget concerné.

Je vais être très court. Je voudrais simplement mettre en évidence un certain nombre de clignotants qui sont allumés et qu'il faut quand même rappeler.

En ce qui concerne les investissements, ceux-ci ont été réalisés à 76% mais il y a en face les recettes qui, elles, ont été réalisées à 51%.

On peut effectivement mettre en parallèle ce faible taux de réalisation des recettes par rapport à la nouvelle présentation de la M 14. Cela étant, je pense qu'on peut s'étonner de ce faible taux de réalisation des recettes. Je souhaiterais qu'il y ait une explication sur ces rentrées de recettes qui ne sont qu'à 51%.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, celles-ci ont augmenté en 1997 de 9,5% et on peut également s'en inquiéter sachant que le réaménagement de la dette a diminué les intérêts de l'annuité de 15 M.F. On peut s'étonner que les dépenses de fonctionnement aient augmenté de 9,40% globalement.

.../...

Cela représente une dépense importante puisqu'elle correspond à 7.526 F par habitant. Je crois que, là aussi, on peut se poser des questions sur cette augmentation relativement importante.

En ce qui concerne les bases fiscales, ce que vous avez fait avec la suppression de l'abattement à la base de 15% sur la taxe d'habitation -je parle bien des bases fiscales-, vous les augmentez de 21%. Bravo, vous avez trouvé des recettes.

Par contre, je m'inquiète un peu plus sur la taxe professionnelle puisque sur les bases fiscales de la taxe professionnelle, vous avez une diminution de 1,79%. Et je m'inquiète sur le soi-disant enrichissement de la Ville. On a entendu tout à l'heure une déclaration sur l'arrivée d'un certain nombre d'entreprises en zone franche. Néanmoins, on peut s'inquiéter de la baisse des bases de la taxe professionnelle.

Je rappelle également que l'impôt à Lille représente 4.306 F par habitant.

En ce qui concerne les annuités, nous sommes dans un pic de remboursement puisque, lors de l'exercice 1997, elles ont été de près de 308 M.F., c'est important, cela n'a jamais été aussi important, c'est une augmentation de 10% par rapport à 1996 et on comprend pourquoi il y a certaines évolutions assez faibles à l'intérieur du budget.

Quand je dis que les investissements sont trop élevés, vous me le reprochez. Quand je dis qu'ils ne sont pas assez élevés, vous me le reprochez. Ce que je vous reproche simplement c'est de ne pas avoir des budgets qui soient réguliers et d'avoir des masses financières et des masses d'investissements avec des pics qui n'ont pas été programmés d'ailleurs puisque les investissements que l'on paie aujourd'hui n'avaient pas été prévus dans le P.P.I. il y a 7 ou 8 ans.

Aujourd'hui, on paie des notes salées et importantes en matière de remboursement des emprunts.

Pour en terminer sur le Compte Administratif, on peut constater qu'on n'a pas beaucoup de marge d'autofinancement, que celle-ci n'est pas significative compte tenu de l'importance de la structure budgétaire.

En ce qui concerne la Décision Modificative qui a été présentée, je constate que dans les dépenses qui ont été programmées il y a les travaux de réfection et de mise aux normes du stade Grimonprez-Jooris avec une autorisation de programme nouvelle. Je m'en félicite parce que, effectivement, le stade n'avait pas les normes de sécurité, ce qui ne permettait pas à tous les supporters de venir.

En ce qui concerne le L.O.S.C., Monsieur PARGNEAUX, je pense qu'il y a aussi un certain nombre de choses qu'il faudrait faire et qui ne sont pas faites.

A l'occasion de la réfection du stade Grimonprez-Jooris, il faudrait également se poser la question. Dans cette période de coupe du Monde, il faudrait penser à notre L.O.S.C. Vous ne l'avez pas cité tout à l'heure, Monsieur le Maire, j'ai trouvé cela dommage.

Il faut savoir que le L.O.S.C. a quand même, au niveau de la D2, la meilleure fréquentation en supporters. Je pense que c'est honorable. Financièrement, le L.O.S.C. est assaini, il faut aussi le signaler.

.../...

En ce qui concerne la remise en état du terrain d'entraînement, vous savez que le L.O.S.C, vous la demande depuis plusieurs années. Il est en schistes. Cela veut dire que, l'été, il y a de la poussière et que, l'hiver, c'est de la boue. C'est un terrain qui est situé aux confins du carrefour du périphérique et des autoponts du carrefour de la rue Royale. C'est dans un état un peu lamentable. On a même entendu dire que ce terrain ferait l'objet d'une nouvelle affectation. Il faudrait donc que l'on soit plus clair vis-à-vis du club.

Vous savez sans doute que les équipes de poussins et d'adolescents ont eu des résultats exceptionnels puisque la quasi-totalité des équipes sont classées première ou seconde, c'est assez exceptionnel et en faisant la promotion du football vis-à-vis des jeunes, on fait aussi du social et je crois qu'il faut encourager ce genre de choses mais comment l'encourager sans centre de formation ?

Là aussi se pose le problème du centre de formation et compte tenu de ces bons résultats il serait souhaitable d'avoir une réflexion sur le centre de formation.

Il faut savoir que de grandes équipes comme Manchester recrutent 90% de leurs joueurs dans les recrues du centre de formation. Or, nous, notre problème est que, quand on a des joueurs qui sont jeunes et bien formés, on ne sait pas quoi en faire et bien souvent ils s'en vont dans d'autres clubs.

Je souhaitais, à travers la D.M. que nous avons ce soir, poser ces questions parce que je pense qu'il serait souhaitable qu'on ait cette réflexion d'envergure sur notre équipe de football. Je pense que c'est l'avenir de notre équipe qu'on est en train d'essayer de discuter.

Merci, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire - Merci pour ce plaidoyer pour le L.O.S.C. et les bonnes notes que vous donnez à la Municipalité sur ce que nous avons fait pour le L.O.S.C. Nous avons maintenant un nouveau supporter, c'est très bien.

M. BIENVENU - Ne transformez pas mes propos ...

Monsieur le Maire - Enfin, le L.O.S.C. n'est pas encore au Mondial ... Cela viendra peut-être.

Monsieur ROMAN.

M. ROMAN - Juste quelques mots pour répondre à quelques questions qui ont été posées sans aller dans l'exhaustivité.

Je veux dire d'abord à Monsieur BIENVENU que si le L.O.S.C. était monté en Première Division, nous aurions dû avoir un débat approfondi sur le L.O.S.C., sur la place de la ville, sur l'articulation avec les autres partenaires institutionnels et les forces économiques surtout au niveau de l'avenir d'une grande équipe. Ce débat reste d'actualité car le L.O.S.C. n'est pas voué à rester en Deuxième Division, il faut qu'il devienne le club de la métropole, et cela rejoint un certain nombre d'autres débats sur l'évolution de l'intercommunalité dont nous aurons bientôt à nous saisir, à la fois au niveau local mais aussi au niveau national puisque ce problème est posé.

Sur les autres aspects plus strictement budgétaires qui ont été évoqués, je ne veux dire qu'une seule chose sur votre intervention, Monsieur BIENVENU, en notant la parfaite cohérence de votre position par rapport à la discussion du Débat d'Orientation Budgétaire et au vote du budget.

.../...

Vous nous dites «Nous sommes en train de payer aujourd'hui des investissements que nous n'avons pas décidés il y a 8 ou 10 ans », et vous avez raison puisque nous avons saisi un certain nombre d'opportunités que nous devons saisir si nous voulions profiter d'un certain nombre d'éléments tels que -on a le sentiment que tout cela est naturel aujourd'hui- le croisement des T.G.V. à Lille, il y a 10 ans, ce n'était pas acquis.

Lorsque cette opportunité s'est présentée, lorsque l'opportunité de développer un quartier d'affaires à Lille s'est présentée, lorsque l'idée de créer un grand palais des congrès et de la musique à Lille s'est présentée avec l'aide de l'Etat pour la salle Zénith, lorsque Jacques CHIRAC, alors Premier Ministre, répondant à un mouvement populaire sur les plans-reliefs à Lille a proposé de faire un grand musée à Lille, l'un des premiers musées de province, le premier musée français après le Musée du Louvre, eh bien oui, nous avons dit oui et nous avons bien fait de le faire.

Et si nous le payons aujourd'hui, nous le payons dans une ville qui existe sur la carte de France. Si nous ne l'avons pas fait, je ne sais pas si Lille serait une banlieue de Bruxelles, de Londres ou de Paris.

Lille existe aujourd'hui. Elle est un point de fixation. Et c'est vrai, nous payons des investissements que nous avons décidés au gré des opportunités, avec une certaine mesure des choses puisque les décisions de désendettement que nous avons prises, nous les mettons en oeuvre comme je l'ai montré dans l'examen du Compte Administratif et du budget 1998.

Je veux simplement dire pour terminer, non pas par rapport à l'intervention de Monsieur DEGREVE que je remercie de l'appui qu'il apporte au sein de la Majorité Municipale à cette évolution budgétaire, mais par rapport à l'intervention du représentant de l'Extrême-Droite.

Je veux dire qu'il y a le verbe et qu'il y a le faire.

Le verbe est toujours facile quand on décide de ne prendre aucune responsabilité.

Le faire, on peut le constater à certains endroits. Alors, au lieu de prendre la comparaison nationale, vous auriez pu prendre une comparaison plus adaptée avec telle ou telle Ville dirigée malheureusement par l'Extrême-Droite en France où le problème de l'équilibre budgétaire se pose à travers la suppression des subventions aux associations, la fermeture des équipements de quartier, la diminution des abonnements dans les bibliothèques où la censure revient dans la République Française, ou la suppression des postes d'animateurs sociaux dans les quartiers parce que c'est bien inutile dans l'idéologie que vous représentez.

Quant au débat national, lorsque des mesures dont vous semblez regretter aujourd'hui les effets pervers ont été prises par le Gouvernement, au moment du vote de la loi de finances 1998, il y avait un représentant de l'Extrême-Droite à l'Assemblée Nationale et il s'est opposé au rétablissement des exonérations sur la taxe d'habitation pour les bas revenus. Il s'y est opposé. Il s'est opposé par son vote au transfert des cotisations sociales sur la C.S.G. Il s'est opposé à toutes les mesures qui allaient dans le sens du discours que vous semblez porter aujourd'hui.

Ce n'est pas seulement de la démagogie, c'est du mensonge au service d'une idéologie réactionnaire et fasciste et cela, il faut le dénoncer, c'est ce que je fais en cette occasion comme en d'autres occasions.

(applaudissements)

.../...

M. BERNARD - C'est une caricature !

Monsieur le Maire - Très bien. Vous êtes maintenant prêts pour voter ?

Mme AUBRY - Oui.

(sortie de Monsieur le Maire)

Mme AUBRY - Je mets donc aux voix la délibération 98/463 présentant le Compte Administratif.

Qui est favorable ? les membres de la Majorité Municipale.

Qui est contre ? néant

Qui s'abstient ? l'Intergroupe pour une "Nouvelle Démocratie Municipale" et le groupe du Front National.

Merci beaucoup. Je crois qu'on peut rappeler Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, j'ai le plaisir de vous dire que le Compte Administratif 1997 a été adopté par 40 voix pour et 10 abstentions.

Ceci confirme que les propos qui ont été tenus par Bernard ROMAN sur la réalisation de cette année 1997 et les réponses pertinentes qu'il a apportées sont partagés par une extrême majorité du Conseil Municipal et, en tout cas, n'entraînent aucune opposition.

Monsieur le Maire - Merci. Eh bien, je suis très heureux d'apprendre que le quitus a été donné. J'en remercie le Conseil Municipal et tout particulièrement ceux qui ont voté pour le quitus. Je remercie l'ensemble du Conseil. Je remercie Madame le Premier Adjoint.

Je remercie Monsieur ROMAN qui a la charge de nos finances et qui a défendu ce Compte Administratif. Il le fait très bien chaque année. On commence à en avoir l'habitude mais c'est toujours avec le même plaisir qu'on l'entend.

Et puis je veux à cette occasion remercier tous ceux qui ont en charge les problèmes financiers de la Ville, Monsieur FLOTIN, Secrétaire Général Adjoint, Monsieur TREELS ainsi que l'ensemble de leurs collaborateurs.

Je veux également remercier Monsieur SERRE, Trésorier Principal, qui est là et, plus généralement, parce que le Compte Administratif, c'est la photographie de tout ce qui a été fait au cours de l'année écoulée, remercier Monsieur le Secrétaire Général, vous-même, et l'ensemble du personnel de la Mairie. Merci à tous.

98/470 - Société Française de Microbiologie - Organisation du 5ème Congrès de Microbiologie à Lille du 27 au 29 avril 1998 - Subvention exceptionnelle.

98/471 - Séminaire européen sur les systèmes urbains Lille Grand Palais 22 et 23 juin 1998 - Mobilisation de subvention d'Etat.

98/472 - Association des Maires de Grandes Villes de France - Opération "Initiative Ville" 1998 - Subvention exceptionnelle.

.../...

98/473 - Divers produits communaux - Admissions en non valeur.

98/474 - Gestion de la Trésorerie - Lancement d'un appel d'offres ouvert.

98/475 - Caisse des Ecoles - Divers projets - Emprunt de 1.200.000 F - Garantie financière de la Ville.

98/476 - Centre Hospitalier Régional de Lille - Renégociation de divers emprunts garantis par la Ville - Information.

98/477 - Budgets primitif et supplémentaire (reports) - Transferts de crédits - Exercice 1998.

98/478 - SORELI - Augmentation de capital social dans le cadre de la création d'une filiale (SARL Vesta) - Acceptation de souscription.

98/479 - Contrat d'assurance "Dommages aux biens" - Lancement d'une procédure d'appel d'offres restreint.

98/499 - Association Française des Infirmiers (res) de Dialyse, Transplantation et Néphrologie - AFIDTN - Organisation des XXèmes sessions d'études et de perfectionnement à Lille du 27 au 29 mai 1998 - Participation financière de la Ville.

Adoptés.

#### INFORMATIQUE

98/480 - Déréglementation des télécommunications - Lancement d'un appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les besoins des services municipaux en matière de télécommunication.

Adopté.

#### DECENTRALISATION

98/481 - Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

98/482 - Contrat de Ville - Programme 1998 - Fonds de Participation des Habitants - Subventions.

98/483 - Quartier de Wazemmes - Réalisation d'une fresque en mosaïque - Demande de subvention.

98/484 - Association "PROJEF" - Une crêperie pour Lille-Moulins - Subvention de la Ville.

98/485 - Contrat de Ville - Programme 1998 - Quartier de Moulins - Association les Météores - Association les Artistes et Moulins - Subventions complémentaires.

98/486 - Quartier de Moulins - Financement partiel par la réserve parlementaire de Monsieur Bernard ROMAN - Opérations diverses.

98/487 - Quartier du Faubourg de Béthune - Programmation 1998 du Contrat de Ville - Local du Vieux-Faubourg et projet Espace-Santé - Mobilisation du financement complémentaire.

Adoptés.

.../...

Monsieur le Maire - Nous en avons terminé avec les problèmes financiers. Nous passons par conséquent aux commerçants.

Monsieur MUTEZ.

Chemise n° 4

Rapporteur : Monsieur MUTEZ.  
Conseiller municipal délégué

## COMMERCE

98/306 - Etude diagnostic en vue de la constitution du Plan Local d'Action et de Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services.

(voir discussions et vote infra)

98/307 - Renforcement du rôle et des moyens des Unions Commerciales - Convention de partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services - Subvention de 200 000 Francs.

98/308 - Contribution au renforcement du rôle et des moyens des Unions Commerciales - Convention de partenariat avec l'Union des Commerçants et Artisans de Fives - Subvention.

98/309 - Contribution au renforcement du rôle et des moyens des Unions Commerciales - Convention de partenariat avec l'Union Commerciale de la rue Gambetta - Subvention.

98/310 - Contribution au renforcement du rôle et des moyens des Unions Commerciales - Convention de partenariat avec l'Union Commerciale de Lille-Sud - Subvention.

98/311 - Création d'un marché de plein air "Vauban" Place Catinat.

98/312 - Création du marché de plein air "Provinces de France" Parvis St-Maurice.

98/313 - Suppression du marché de plein air "Saint Sauveur" boulevard du Maréchal Vaillant.

98/314 - Suppression du marché de plein air "Bois-Blancs" rue Surcouf.

98/315 - Animation commerciale sur le Faubourg des Postes - Subvention à l'Union Commerciale Lille-Sud.

98/316 - Animation commerciale sur le Secteur de St Maurice-Pellevoisin - Subvention au Comité d'Animation de Saint Maurice-Pellevoisin.

98/317 - Animation commerciale de la rue d'Isly - Subvention à l'Association des Commerçants de la rue d'Isly (ACRI).

98/318 - Subvention au Syndicat Patronal des Boulangers de Lille et à la Chambre Syndicale des Patrons Pâtisseries-Confiseurs - Soutien d'une action de promotion des Artisans Boulangers-Pâtisseries de la Ville de Lille.

Adoptés.

.../...

AFFAIRES EUROPEENNES

98/319 - Subvention à l'OCCE Michelet - Projet Educatif Européen - Programme SOCRATES.

Adopté.

Monsieur le Maire, il était prévu, pour la délibération 98/306, que nous puissions vous présenter une vidéo. Malheureusement, elle n'est pas prête, elle le sera pour la prochaine séance, c'est-à-dire en septembre. Cela nous permettra d'y mettre quelques images supplémentaires concernant la ville d'Hellemmes puisque j'ai compris et noté le désir du Maire de la ville d'Hellemmes d'être associé à cette étude.

J'avais cru comprendre ce que souhaitait faire la Ville d'Hellemmes dans le domaine du commerce puisque Monsieur Gilles PARGNEAUX m'avait tenu informé de son projet. J'ai eu simplement le souci de ne pas empiéter sur les prérogatives de la Ville d'Hellemmes.

Toutefois je souhaite que des élus de la Ville d'Hellemmes puissent participer aux travaux de notre comité de pilotage et du comité de suivi de l'étude qui est menée par l'A.D.U.

En ce qui concerne la délibération 98/306, je pense que le commerce est un dossier suffisamment important pour qu'on y consacre quelques minutes si vous le voulez bien.

Je veux rappeler notamment qu'en juin 1995 la liste que vous conduisiez affichait l'ambition forte qui associait développement économique et solidarité. En matière économique, j'aime à rappeler que 75% de notre richesse dépend du secteur tertiaire et que le développement de l'activité commerciale à Lille est une nécessité qui répond à deux grands enjeux.

En premier lieu, je veux rappeler que le secteur tertiaire, c'est-à-dire le commerce, l'artisanat et les services, constitue le premier secteur économique de la ville de Lille en terme d'emplois. Un chiffre : 17.600 personnes, donc autant de familles, dans Lille et sa métropole, vivent du commerce, de l'artisanat et des services aux particuliers.

En second lieu, je souhaite que nous n'oublions pas que le commerce est l'élément moteur de l'animation de la ville et par conséquent de la qualité de la vie de nos concitoyens.

Sans une politique forte de développement du commerce, les quartiers se videraient de toute activité génératrice de flux chaland. Et si le commerce de quartier, lentement, perdait son pouvoir d'attraction, ce sont autant de lieux de rencontres et donc d'échanges sociaux qui disparaîtraient.

C'est dire l'importance que nous attachons à définir un programme de développement du commerce qui soit étroitement lié à la politique de développement économique des quartiers entreprise et menée par Madame Martine AUBRY.

Le processus est d'ailleurs identique en coeur de ville. L'animation apportée par le commerce est un élément qui influe favorablement sur la qualité d'accueil et donc sur la dynamique du développement du tourisme urbain défendu avec force par ma collègue Véronique DAVIDT.

C'est dire la volonté forte et partagée par mes collègues élus en charge de ces différents dossiers de travailler ensemble à l'élaboration d'un plan local d'action pour le développement du commerce. Ce plan nous conduira à mener des actions communes de promotion du commerce, du tourisme et de la culture à Lille. C'est la trilogie à laquelle je suis moi-même très attaché.

.../...

Vous pouvez le constater, l'objectif de la Ville de Lille en s'engageant dans l'élaboration d'un plan local d'action pour le développement du commerce n'est en aucun cas de satisfaire quelques intérêts particuliers mais bien de contribuer à faire de Lille la grande ville européenne que vous souhaitez, Monsieur le Maire.

Y aboutir nécessite de passer par quelques étapes.

Ainsi, lors du Conseil Municipal de décembre 1997, la Ville de Lille a confié à l'Agence de Développement et d'Urbanisme, (l'A.D.U.), une mission comportant deux objectifs majeurs.

D'abord, il est apparu nécessaire d'élaborer un diagnostic général sur la situation du commerce, ses forces, ses faiblesses, les évolutions que l'on a pu constater et enfin quelles sont les grandes perspectives sur lesquelles il faut s'appuyer pour rendre l'activité commerciale toujours plus forte, toujours plus qualitative, en un mot, toujours plus attractive.

C'est ce diagnostic que vous pourrez découvrir dans le document de synthèse qui vous a été remis aujourd'hui. Il est le fruit d'un travail que l'A.D.U. a fait dans un esprit partenarial, associant, aux côtés de la Ville de Lille, l'Etat, la Communauté Urbaine, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers, la Fédération du Commerce Lillois et le Groupement des Acteurs Economiques du Centre-Ville.

Je tiens à les remercier tous pour leur collaboration et la qualité du travail qu'ils ont entrepris.

Outre ce diagnostic, l'A.D.U. s'est vu confier une mission d'aide à la définition d'orientations stratégiques devant aboutir très prochainement au Plan Local d'Action pour le développement du Commerce qui arrêtera les actions prioritaires. Ce travail est entrepris grâce à la collaboration d'un cabinet de consultants, (AMAVI), et qui devrait aboutir prochainement.

Dès le Conseil Municipal du 28 septembre, je propose qu'un débat d'orientation sur le devenir du commerce soit ouvert.

Cette démarche sera poursuivie par une présentation du projet au Conseil Communal de Concertation ainsi qu'au comité de pilotage regroupant l'ensemble des partenaires de la Ville de Lille.

L'étape ultime sera le vote du Plan Local d'Action lors du dernier Conseil Municipal de cette année. Mais je voudrais malgré tout préciser que ce travail de prospective ne nous empêche pas d'agir d'ores et déjà. Et j'en veux pour preuve les délibérations qui sont soumises au vote de ce jour.

Les délibérations 98/307, 98/308, 98/309 et 98/310 revêtent à mes yeux une importance significative.

Je pense que ce n'est pas faire injure aux commerçants que de dire que ce sont des individualistes, ils le reconnaissent volontiers eux-mêmes, ceci étant dit, l'individualisme est à la fois une force et une faiblesse.

C'est une force dans un environnement particulièrement concurrentiel et cela aide les commerçants à faire face à des difficultés certaines.

C'est une faiblesse, malheureusement, lorsqu'il s'agit de mener des opérations collectives pour le bien du commerce dans son ensemble.

.../...

C'est la raison pour laquelle depuis le début de ce mandat nous travaillons en étroite relation avec toutes les unions commerciales et avec la fédération du commerce lillois.

La fédération ainsi que les unions commerciales sont incontournables pour que nous puissions mener une véritable politique du commerce en ville.

Nous avons décidé de renforcer le rôle et les moyens de ces unions commerciales ainsi que ceux de la fédération du commerce lillois.

Pour ce faire, nous avons créé, dans le cadre de la politique emplois-jeunes, des emplois à caractère privé, je tiens à le souligner, en relation très étroite avec Pierre de SAINTIGNON et la Mission Locale.

Nous signerons donc, si vous en êtes tous d'accord, quatre conventions.

Une convention avec la Fédération du Commerce présidée par Monsieur Georges WARGNIEZ pour mettre en place un coordinateur de ville.

Nous signerons également une convention avec trois Unions Commerciales. Je veux souligner le rôle prépondérant qu'ont joué les rues suivantes :

- rue du Faubourg des Postes,

- rue Gambetta,

- rue Pierre Legrand.

Avec les unions commerciales de ces trois rues, nous signons donc une convention par laquelle sera mis à disposition de ces unions commerciales un emploi-jeune permettant des actions de promotion mais également visant à professionnaliser ces unions commerciales.

Je ne peux qu'espérer -mais je n'ai pas de doute là-dessus- que ces emplois-jeunes seront pérennisés au bout des cinq années.

Nous proposons ensuite des délibérations qui concernent les marchés. Deux suppressions, malheureusement, qui reflètent les difficultés rencontrées notamment par certains marchés. Je veux parler des marchés de Saint-Sauveur et des Bois-Blancs. Les quelques commerçants qui travaillent encore sur ces marchés ne seront pas pour autant obligés de partir puisque, avec une simple permission de voirie, leur sera permis de continuer à exercer leur activité.

Par contre, nous avons deux créations : l'une voulue par la Mairie de Quartier Vauban-Esquermes sur la place Catinat. Il s'agit d'une première à Lille puisque nous aurons un marché qui se déroulera l'après-midi et qui permettra à ceux qui quittent les bureaux de pouvoir s'approvisionner sur la place Catinat avec des produits régionaux.

Ensuite, nous souhaitons créer un marché de plein air « Provinces de France », dans le quartier Lille-centre autour du Parvis Saint-Maurice. Il s'agit d'un marché tout à fait particulier animé par des producteurs venant de toute la France et ne vendant que des produits de terroir.

Enfin, je vous propose une dernière série de délibérations relatives à l'animation commerciale : il s'agit d'animations entrant dans le cadre de l'opération labellisée sous le titre « Quartiers de Noblesse » et qui concernent le faubourg des Postes, Saint-Maurice Pellevoisin, la rue d'Isly, ainsi qu'une action menée par le syndicat des boulangers.

.../...

Voilà, Monsieur le Maire, chers collègues, ce que je souhaitais vous dire ce soir.

Monsieur le Maire - Voilà le tableau complet des activités commerciales. Je remercie Monsieur MUTEZ d'être très actif dans ce domaine.

Monsieur DECOCQ

M. DECOCQ - Monsieur le Maire, en écoutant notre collègue MUTEZ et en ayant parcouru le document sur table, je voudrais vous faire une demande et une proposition pour éviter des débats artificiels et inutilement polémiques le moment venu.

Je sais que vous n'aimez pas -et moi non plus d'ailleurs- qu'on raccroche artificiellement une délibération à un débat, et il est pourtant un débat qui est récurrent, on sent bien qu'on n'échappera pas un jour à une décision de ce type, c'est l'ouverture ou non des commerces le dimanche.

Ce que je souhaiterais, Monsieur le Maire, c'est qu'on puisse profiter des semaines et des mois qui restent pour obtenir des éléments de réflexion, que Monsieur MUTEZ aille -s'il n'y était pas déjà engagé- dans la voie d'éléments de réflexion parce que ce débat est compliqué.

Depuis la fois dernière, où je m'étais exprimé ici dans cette enceinte, je crois qu'on ne peut plus opposer frontalement une théorie pour et une théorie contre. On sent bien qu'il y a des arguments qui se percutent.

Par exemple le commerce de proximité est à l'évidence quelque chose qui n'est pas a priori favorable à l'ouverture le dimanche, parce qu'on sent bien qu'il y a là une confrontation avec les hypers. La vie familiale des commerçants de proximité ne s'y adapterait pas facilement, c'est le moins qu'on puisse dire.

A l'inverse, on voit se développer de plus en plus un commerce de loisirs. Au moment où on apprend que Virgin viendrait s'installer rue de Béthune, on apprend aussi qu'à Mouscron, il y aura une formidable opération qui s'appelle "Excelsius", formidable et en même temps terrifiante pour le commerce lillois.

On sait aussi qu'une fois que la décision sera prise, elle sera irréversible, on ne reviendra pas en arrière. Donc, puisque Monsieur MUTEZ nous invite à un débat d'orientation, puisqu'il a parlé du Conseil Communal de Concertation, je pense que c'est une excellente idée, et notre demande, notre souhait est que, de la façon la plus objective et la plus complète possible, nous ayons des éléments. Je n'imagine pas qu'il puisse y avoir une délibération pour ou contre l'ouverture le dimanche. Dans cette enceinte, c'est aussi la contribution des élus d'y réfléchir et de s'exprimer.

Nous souhaitons donc fortement avoir un chantier de réflexion sur ce thème avant une décision finale. Je vous remercie.

Monsieur le Maire - Vous savez ce que j'en pense. J'ai toujours dit que c'était une décision à laquelle on n'échapperait pas. Cela dit, je ne vous la proposerai pas s'il n'y a pas une forme de consensus. Il faut travailler pour pouvoir en discuter. Quand on voit les nouveaux magasins qui vont s'installer dans les rues piétonnes, en particulier dans la rue de Béthune, cela va devenir incroyable que ce ne soit pas ouvert le dimanche !

.../...

Sur ce plan-là, les avis sont très partagés, et je le comprends. Il y a ceux qui poussent et puis il y a ceux, l'homme et la femme, avec parfois un ou deux employés, qui travaillent dans un petit commerce et ceux là souhaitent le statu quo. Mais Lille ne se développera pas avec le statu quo, Lille se développera avec des initiatives nouvelles. Et les commerçants sont les premiers bénéficiaires de toutes les transformations qu'il y a eues dans Lille. Alors, il faut s'adapter.

Je le répète, c'est une évolution qui est en cours, à laquelle on pourra difficilement échapper, sauf à arrêter le développement de Lille. Mais cela dit, il faut discuter pour, finalement, avoir une forme de consensus.

Monsieur MUTEZ, en vous remerciant, vous êtes chargé de faire toutes ces liaisons, et le moment venu, vous viendrez nous en reparler. Vous retrouverez comme interlocuteurs Monsieur DECOCQ et d'autres sur ce thème-là.

Oui, je vous en prie.

M. MUTEZ - Monsieur le Maire, j'ai d'ailleurs proposé aux Groupes de discuter avec un représentant de l'ADU des conclusions de diagnostic de cette étude. Donc, je me tiens à votre disposition pour que nous puissions débattre non seulement de ces projets futurs, mais également du contenu de l'étude qui est très riche en enseignement.

Monsieur le Maire - Merci.

Vous adoptez les rapports de Monsieur MUTEZ ? Tout le monde ? Très bien. Unanimité.

Chemise n° 22

Rapporteur : Monsieur CACHEUX.  
Adjoint au Maire

## URBANISME

98/435 - Association des Paralysés de France - Service Accessibilité - Demande de subvention

98/436 - POS - Modification de la réserve n° 23.

98/437 - Modification du POS - Suppression des réserves de superstructure n° 45 et n° 50 au bénéfice de la Communauté Urbaine.

98/438 - Opération "Chevalier Français" - Convention d'études préopérationnelles et concession d'aménagement à la SORELI.

(voir discussions infra)

98/439 - Opération d'aménagement "Flandres-Gambetta" - Traité de concession à la SORELI Avenant n°2.

98/440 - Ravalement de façades - Subventions.

.../...

98/441 - Pourtour de la Treille - Prise en charge de l'opération archéologique.

Adoptés.

### ACTION FONCIERE

98/442 - Aménagement des abords de la Cathédrale Notre Dame de la Treille.

98/443 - Ancien Musée Industriel et Commercial sis 2 rue du Lombard à Lille - Déclassement du bâtiment.

98/444 - Terrain communal sis à Lille, rue de Pologne - Vente par la Ville de Lille à Monsieur et Madame FAVIER.

98/445 - Prolongement de la desserte Sud du Centre Hospitalier Régional Universitaire - Liaison avec la rue du Professeur Laguesse - Cession gratuite de terrains par la Ville de Lille à Lille Métropole Communauté Urbaine.

98/446 - Ex-Hospice Général - Implantation de l'I.A.E. - Cession et convention d'occupation à titre gratuit au profit de l'Etat.

98/447 - Terrain communal sis à l'angle du boulevard de Belfort et de la rue Kellerman à Lille - Désaffectation et déclassement.

Adoptés.

### HABITAT

98/448 - Programme 1998 "maintien des courées".

Adopté.

Monsieur le Maire - Monsieur CACHEUX, vous m'avez demandé de passer maintenant pour pouvoir profiter d'une soirée en famille.

Monsieur RICHIR a une question à vous poser.

M. RICHIR - Sur la 438, opération "Chevalier Français". Mon intervention sera rapide.

Cette délibération a trait à l'aménagement des terrains autour de la station de métro Saint-Maurice, terrain qui mérite d'être aménagé. Il y a beaucoup de choses intéressantes et c'est un espace privilégié pour ce quartier.

Nous voterons cette délibération en l'assortissant de deux remarques.

La première est d'être régulièrement informés du projet que mènera la SORELI de manière à ce qu'il soit bien étalé dans le temps, mais pas trop pour qu'il y ait bien un effet de dynamique, de manière à ce que les chantiers ne soient pas étalés sur un grand nombre d'années.

Et deuxième point, peut-être plus important encore à cet endroit-là, l'attention toute particulière qu'il faudra porter à la résidence pour personnes âgées qui va se situer à ce point précis.

.../...



réalité aura assez largement changé puisque le viaduc qui va du boulevard périphérique au boulevard Calmette sera démonté et qu'on aura là une des entrées majeures de la ville.

De la même façon sur le quartier des Bois-Blancs, je pense que la localisation qui avait été choisie en étroite liaison avec le Conseil de quartier, rue Bayard, et sur une réalisation qui est faite par la S.L.E., est proche de la Mairie de quartier, très proche du centre historique du quartier des Bois-Blancs, même si je vous concède -et le Conseil de quartier l'avait d'ailleurs noté- que là aussi il s'agit d'un quartier ayant des sous-ensembles très forts, que ce soit sur l'avenue Marx Dormoy, le vieux Bois-Blancs et Canteleu, et qu'il faut trouver un certain nombre d'éléments de réunification.

Mais je pense que, pour les Bois-Blancs, comme pour le centre-ville, on est très directement au coeur de l'activité de ces quartiers, et donc on réalise l'équilibre que j'évoquais il y a quelques instants.

Pour les autres dossiers, Monsieur le Maire, je ne pense pas qu'il y ait d'observations particulières.

Monsieur le Maire - Merci.

Vous êtes d'accord pour adopter les rapports de Monsieur CACHEUX ? (oui)

Ils sont adoptés.

Merci beaucoup.

A partir de maintenant, je vous demande de poser vos questions en deux-trois minutes, et les Adjointes y répondent également en deux-trois minutes.

Dans les questions d'actualité, aussi bien à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat, tout le monde arrive à le faire, alors vous devez y arriver aussi.

Chemise n° 5

Rapporteur : Madame DAVIDT.  
Conseiller municipal délégué

## TOURISME

98/320 - Jalonnement hôtelier - Mise en place et convention avec Lille-Métropole Communauté Urbaine.

98/321 - Opération "Lille à Lyon" - Subvention spécifique à l'Office de Tourisme de Lille.

Adoptés.

## PRETS DE SALLES ET DE MATERIEL

98/322 - Prêts de salles et de matériel - Réactualisation des tarifs.

Adopté.

.../...

PATRIMOINE PUBLIC ET PRIVE

98/323 - Hôtel de Ville - Extension - Avenant n° 2 au marché de maîtrise d'oeuvre.

Adopté.

Monsieur le Maire - Monsieur DECOCQ a une question sur le 98/320.

M. DECOCQ - Je la retire.

Monsieur le Maire - Très bien. Vous êtes encore plus rapide. Je vous félicite. Madame DAVIDT, vous n'avez donc rien à répondre...

(rires)

Les dossiers de Madame DAVIDT sont adoptés.

Chemise n° 7

Rapporteur : Monsieur MARCHAND.  
Conseiller municipal délégué

FETE PUBLIQUES

98/331 - Convention de distribution électrique sur le Champ de Mars entre la Ville et l'E.D.F.

Adopté.

Monsieur le Maire - Vous avez 2 minutes pour nous dire des choses agréables.

M. MARCHAND - Monsieur le Maire, les hasards du calendrier ont fait que, cette année, les fêtes de Lille coïncidaient avec la fête de la musique, avec en plus un autre événement que vous avez rappelé tout à l'heure, à savoir la Coupe du Monde.

Donc, nous nous sommes mis à plusieurs Adjoints autour de la table, Monsieur BROCHEN, Madame DAVIDT, et moi-même pour faire en sorte de bâtir un programme dans la droite ligne de ce qui s'était passé l'an dernier sur la Grand'Place, et je pense que nous avons réussi la mission qui nous était confiée avec une soirée d'anthologie sur la Grand'Place qui tend à prouver que quand on a 15.000 personnes pour un grand rassemblement festif, tout peut bien se passer, et c'est tout à l'honneur des personnes qui étaient rassemblées sur cette Grand'Place. En investissant aussi un lieu magique de la ville qu'est le Jardin Vauban transformé trois jours durant en "guinguette au bord de Lille".

On vous donne rendez-vous déjà les 11, 12 et 13 juin 1999 pour les prochaines fêtes de Lille.

Monsieur le Maire - Très bien. Et le Conseil Municipal vous félicite. Vous avez trouvé le ton pour les fêtes. C'est dans cette direction qu'il faut continuer.

Vous êtes tous d'accord ? (oui)

Adopté.

.../...











98/350 - Quartier Saint-Maurice-Pellevoisin - Salle de sports - Admission en recettes de la subvention départementale.

Ensuite, Monsieur RICHIR sur le 350.

M. RICHIR - J'interviens à propos de la salle de sports à côté du collège Matisse, pour avoir des assurances sur le calendrier de réalisation de cette salle, sur son lieu exact puisque cette salle est un peu un monstre du Loch Ness dont on parle depuis longtemps. La précédente majorité au Conseil Général avait déjà dégagé les ressources nécessaires dans le cadre de ce qu'un Conseil Général verse pour la construction de salles de sports près des collèges.

Donc, ce que nous souhaitons avoir ce soir, c'est une notion précise sur la maîtrise du foncier disponible pour la construction de cette salle et sur sa date de réalisation.

Monsieur le Maire - Vous ne participez pas aux commissions municipales pour poser des questions comme celles-là ?

M. RICHIR - Elles intéressent la population.

Monsieur le Maire - D'accord, mais il y a beaucoup de choses qui intéressent la population. On pourrait rester des heures.

Monsieur BESSON.

M. BESSON - Monsieur le Maire, je peux répondre rapidement.

Effectivement, la Ville de Lille a racheté pour 2,3 MF les terrains d'une entreprise qui est située à côté du collège Matisse, et nous sommes en train d'étudier le type de salle que nous pouvons y construire. Ce qui pose un énorme problème parce que la population souhaite non seulement que cette salle de sports puisse servir au collège, mais également que les associations sportives du quartier puissent y disputer des compétitions.

Or, pour disputer une compétition, il faut obligatoirement une salle de type C -excusez-moi de rentrer dans des détails techniques-, et sur cette surface, on ne peut construire qu'une petite salle de type B. Il y a donc une vraie réflexion dans le quartier de Saint-Maurice Pellevoisin, car dans ce quartier est également prévue une autre salle Avenue Duray, qui est également une 36x36, donc insuffisante pour faire des compétitions. Et ce quartier n'est pas équipé de salle de sports de type C.

Alors, il y a deux solutions. Ou nous réalisons deux salles qui ne permettront jamais de faire des compétitions officielles, ce que l'on nous reprochera dans 5 ou 10 ans, ou on cherche du terrain pour faire une vraie salle de sports sur ce quartier.

J'ajouterai simplement que si on fait une salle de sports, la plus grande possible, à l'emplacement de l'entreprise qui travaille actuellement, cette salle coûtera très cher, plus de 10 MF, en plus du terrain 2,3 MF, et que les 2,7 MF du collège pour une utilisation à 80% est quand même un peu limite.

Monsieur le Maire - Voilà une excellente réponse ! Chargez-vous de la communiquer à tout le monde. C'est très bien. Mais continuez en Commission pour savoir quelle option prendre.

Merci M. BESSON.

.../...

Tout le monde vote votre rapport.

Adopté.

98/351 - Pôle sportif Roquette dans le quartier de Fives - Demande de subvention.

Adopté.

Chemise n° 10

Rapporteur : Monsieur ROUGERIE,  
Adjoint au Maire

### POLICE MUNICIPALE

98/332 - Contrat Local de Sécurité - Information - Rapport d'étape.

Monsieur le Maire - Nous avons dans le dossier n°10 de Monsieur ROUGERIE la délibération 332 "Contrat local de sécurité". C'est une question très importante, qui mérite un assez long développement. Je pense que nous pourrions le remettre au Conseil de rentrée, d'autant plus que ce sera fin septembre. Nous avons encore des liaisons à établir avec le Ministère, et je pense que les décisions seront prises dans ce domaine-là.

Si bien qu'avec votre accord, ce Contrat Local de Sécurité, nous l'examinerons en septembre.

Vous êtes d'accord ? (oui)

C'est parfait.

98/352 - Enlèvement de véhicules automobiles - Remboursement des frais aux propriétaires.

98/353 - Destruction d'un véhicule automobile - Remise gracieuse des frais de destruction.

Adoptés.

### CIRCULATION - STATIONNEMENT - VOIRIE

98/354 - Association Droit au Vélo (A.D.A.V.) - Demande de subvention.

98/355 - Stationnement sur voirie - Approbation du budget prévisionnel 1998.

Adoptés.

Chemise n° 15

Rapporteur : Monsieur KANNER,  
Adjoint au Maire

98/381 - Procédure de suivi du pilotage des organismes partenaires ou satellites - CAL-PACT de Lille.

Adopté.

.../...

### ACTION SOCIALE

98/382 - Attribution de primes municipales à l'amélioration de l'habitat dans le cadre des O.P.A.H. Moulins, Wazemmes, Lille-Sud et courées en complément des aides de l'ANAH.

98/383 - Remise gracieuse : titre de recettes 4356/98 en faveur d'une Lilloise en difficulté.

98/384 - Remise gracieuse : titre de recettes 4589/98 en faveur d'une Lilloise en difficulté.

98/385 - Remise gracieuse : titre de recettes 4355/98 en faveur d'une Lilloise en difficulté.

Adoptés.

98/386 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action Sociale.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur KANNER ne prenant pas part au vote).

### GESTION DES EQUIPEMENTS SOCIAUX

98/387 - Equipements de proximité - Associations partenaires de Moulins - Attributions de subventions.

98/388 - Aménagement de la Maison de Quartier du Vieux-Lille - Centre Social Godeleine Petit - Appel d'offres ouvert.

98/389 - Contrat de Ville - Programme 1998 - Réhabilitation de la Maison de Quartier de Moulins.

98/390 - Contrat de Ville - Programme 1998 - Réhabilitation de la Maison de Quartier des Bois-Blancs.

Adoptés.

98/391 - "Maison des Jeunes" - Résidence Arouet - Convention - Subvention d'équipement.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur BURIE ne prenant pas part au vote).

98/392 - Maison de Quartier de Wazemmes - Aménagement de la cuisine - Appel d'offres ouvert.

Adopté.

Monsieur le Maire - Deux minutes, Monsieur KANNER.

M. KANNER - 2 mots, Monsieur le Maire, pour 8 MF. Cela fait peu cher ou trop cher du mot, je ne sais pas...! Pour vous dire, Monsieur le Maire, que Monsieur ROMAN dans son compte Administratif nous a évoqué les investissements dans les Quartiers de Lille, et que dans ces investissements ont cours les aménagements, rénovations, création de maisons de quartiers et centres sociaux.

Nous vous passons ce soir plusieurs délibérations pour un total d'environ 8 MF sur les quartiers des Bois-Blancs, Vieux-Lille, Moulins et Wazemmes, 8 MF financés à près des 2/3 par des partenaires extérieurs, et notamment la C.A.F., l'Etat, la Région et le FEDER.

.../...

J'insisterai simplement, Monsieur le Maire, très rapidement pour dire que ces investissements complètent les grands chantiers à venir sur la Maison de Quartier Concorde, et sur le secteur de Résidence Sud, et je n'oublie pas à moyen terme la création, rue Saint Gabriel, d'une nouvelle Maison de Quartier à Saint-Maurice.

Donc, nous avançons au profit de nos concitoyens.

Je n'oublie pas non plus deux autres chantiers.

Le chantier du déménagement du Centre social du Parc des Expositions qui nécessitera de notre part une période intermédiaire en raison des travaux qui seront lancés bientôt sur la Résidence Delory.

Enfin, le chantier de Vauban avec la création à venir d'une maison de Quartier sur le secteur de Léstiboudois.

Ainsi, Monsieur le Maire, par création ou réhabilitation, nous finirons le mandat avec des équipements de proximité de grande qualité qui concourent à la cohésion sociale dans nos quartiers et qui, pour répondre très directement aux représentants de l'extrême droite, concourent à lutter contre le type de pensée qui est manipulée dans cette salle par ses représentants.

Monsieur le Maire - Merci beaucoup.

Deux minutes, c'est bien. Et les rapports sont adoptés.

Chemise n° 18

Rapporteur : Madame BUFFIN,  
Adjoint au Maire

#### DEVELOPPEMENT CULTUREL

98/400 - Direction du Patrimoine Culturel et du Spectacle Vivant - Création d'une régie comptable comprenant une régie de recettes et une régie d'avance.

98/401 - Subvention de 3.000 bancs au Foyer de Culture Populaire de Lille.

98/402 - Monuments Historiques - Eglise Sainte-Catherine - Travaux d'entretien sur le pignon ouest de la nef nord.

98/403 - Monuments Historiques - Eglise Saint-Maurice - Travaux de restauration d'une peinture murale (mur nord).

98/404 - Monuments Historiques - Eglise Saint-Maurice - Mise en sécurité façade ouest et tour des pignons latéraux - 2ème tranche.

98/405 - Bibliothèque Municipale - Acquisition de documents anciens et d'artistes - Demande de subvention de l'Etat - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

98/406 - Bibliothèque Municipale - DSU quartier Lille-Sud : "Internet pour tous" Demande de subvention - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

98/407 - Bibliothèque Municipale - DSU quartier du Faubourg de Béthune "Point lecture" - Demande de subvention - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

.../...

98/408 - Théâtres Municipaux - Opéra - Vente de costumes - Modification de la procédure.

98/409 - Palais des Beaux-Arts - Gestion de l'accueil des groupes - Nécessité de procéder à une réservation préalable auprès du Musée.

98/410 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la Caisse d'Epargne de Flandre dans le cadre d'un partenariat visant à soutenir l'organisation de l'exposition Goya (11 décembre 1998 au 14 mars 1999) ainsi que des actions liées au développement du Musée.

98/411 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et le Crédit Agricole dans le cadre d'un partenariat visant à soutenir les opérations liées au plan en relief de Lille et à l'amélioration de la signalétique de la salle des plans en relief.

98/412 - Palais des Beaux-Arts - Présentation de l'exposition "Les Dessous du Dessin" du 19 septembre au 30 novembre 1998.

Adoptés.

98/413 - Palais des Beaux-Arts- Musée de l'Hospice Comtesse - Musée d'Histoire Naturelle - Adoption du règlement intérieur des Musées de Lille.

Monsieur le Maire - Toujours vous, Monsieur BERNARD, sur la 413.

M. BERNARD - Cela concerne le règlement intérieur des musées de Lille, pour qu'il soit prévu dans ces documents une possibilité de modification ou d'adaptation. Il ne faudrait pas que les règlements intérieurs des trois grands Musées de Lille soient figés. Quand on lit dans le détail ces règlements intérieurs, on s'aperçoit que l'entrée des porte-bébés est interdite, on ne prévoit pas par exemple de remboursement de ticket en cas d'évacuation liée à la sécurité des visiteurs... Concernant la liste des invités aussi... Tout cela est très contraignant. Je crois qu'il est nécessaire de prévoir un article final qui prévoit sa modification si la nécessité s'en faisait sentir.

Monsieur le Maire - Le Front National est absolument extraordinaire ! Il se présente sur le thème de la sécurité. Il faut des gendarmes, des policiers partout, il faut mettre des gens en prison, etc... et là, à croire qu'ils ont changé d'attitude, par pure démagogie, les voilà sur un malheureux règlement intérieur à dire qu'il ne faudrait pas faire ceci, ni cela...!

Monsieur BERNARD, je l'ai surpris au Conseil communautaire, où même une prison, il n'en veut pas...! Alors qu'il fait sa campagne électorale pour mettre tout le monde en taule...

M. BERNARD - Mais pas du tout !

Monsieur le Maire - Et là, ils ont voté contre la nouvelle prison moderne...

M. BERNARD - C'est n'importe quoi ! C'est faux ! ne travestissez pas...!

Monsieur le Maire - Ecoutez, au Conseil Municipal, vous venez nous parler de règlement intérieur... Préparez vos questions...!

M. BERNARD - Evidemment, il n'y a que vos interventions qui prévalent...! Cela suffit à la fin !

Monsieur le Maire - C'est ailleurs que vous pourriez poser ces questions-là ! Le Conseil Municipal n'est pas fait pour poser des questions de ce genre-là ! Vous allez en Commission et vous demandez à Madame BUFFIN ! Vous ne venez pas ici devant les Lillois... maintenant, il y a moins de monde parce que cela dure trop longtemps...!

.../...

**M. BERNARD** - Il n'y a pas que vous qu'on écoute !

**Monsieur le Maire** - Oui, mais je pense qu'il y en a beaucoup qui parlent d'une façon beaucoup plus intéressante ! Sur des histoires de règlements intérieurs, de billets, etc..., on n'en finira pas ! Ce sont des questions de Commission, et pas des questions de Conseil Municipal !

Madame BUFFIN.

**Mme BUFFIN** - Je dirai simplement, Monsieur le Maire, que Monsieur BERNARD n'était pas à la Commission qui a délibéré sur ce problème.

Ceci dit, je crois qu'un règlement intérieur n'est pas figé définitivement, et qu'en fonction de la manière dont on va le mettre en place, on pourra peut-être l'aménager. Il n'est pas nécessaire d'y mettre une clause particulière. Un règlement intérieur peut être aménagé sans problème si on se rend compte que c'est trop contraignant.

**Monsieur le Maire** - Voilà ! Alors, participez aux réunions des commissions ! C'est la leçon de cette histoire !

Ce dossier est adopté à l'unanimité ? (oui)

**98/414** - Palais des Beaux-Arts - Organisation d'une exposition temporaire "Goya un regard libre" Convention de mandat entre la Réunion des Musées Nationaux et la Ville de Lille.

**98/415** - Palais des Beaux-Arts - Convention entre la Ville de Lille et la banque Hervet dans le cadre de l'organisation d'un concert.

**98/416** - Musée de l'Hospice Comtesse - Conservation préventive du fonds iconographique - Subvention de la DRAC - Ouverture du crédit d'emploi.

**98/417** - Palais des Beaux-Arts - Dépôt d'oeuvres d'Edouard Pignon - Convention entre la Ville de Lille et Monsieur Nicolas PIGNON.

**98/418** - Musée d'Histoire Naturelle - Projet d'exposition "déchets" (février - juin 1999) - Conventions liant la Ville de Lille aux partenaires financiers - Admission en recettes des subventions - Ouverture du crédit d'emploi.

**98/419** - Palais des Beaux-Arts - Ateliers pédagogiques - Nouvelle formule d'inscription à l'année - Autorisation d'appliquer la tarification correspondante.

**98/420** - Rejet des eaux d'exhaure du Palais des Beaux-Arts - Avenant n° 1.

Adoptés.

**Chemise n° 20**

**Rapporteur : Madame WARDAVOIR,**  
Conseiller municipal délégué

**ECOLES DE MUSIQUE**

**98/433 - Ecoles de Musique Municipales - Mise en place d'une nouvelle tarification 1998-1999 - Prise en compte du quotient familial.**

.../...

Monsieur le Maire - Monsieur LESERRE a une question.

M. LESERRE - Monsieur le Maire, chers collègues, pour ne pas que vous passiez votre colère sur moi, si je pose la question en Conseil c'est que ce dossier a été abordé en commission, mais qu'il ne figurait pas dans les dossiers que nous avons eus sur table ce soir. C'est pour cela que je me permets de revenir sur ce dossier maintenant en deux minutes, je le promets.

Concernant les écoles de musique, les familles lilloises ont reçu il y a quelques semaines un questionnaire dans lequel on leur demandait leurs avis et critiques sur les écoles de musique, toute une série de questions sur les locaux et ainsi de suite. Et à la fin de ce questionnaire, il y avait une question sur le quotient familial. Première surprise de ces familles qui se demandaient ce que cette question venait faire là.

Deuxième surprise, en se rendant ces derniers temps dans les écoles de musique, on leur a répondu qu'on ne pouvait pas inscrire leurs enfants car on ne connaissait pas encore les tarifs.

La surprise est levée ce soir puisqu'on découvre que la Municipalité décide d'appliquer le calcul du quotient familial pour les nouveaux tarifs aux écoles de musique. On parle dans la délibération de philosophie de l'équité, mais je dis qu'il n'y a ni philosophie, ni équité, mais une idéologie qui est pleine d'effets pervers et d'effets de seuil sur le calcul du quotient familial.

Il faut savoir que le Conseil d'Etat, dans sa jurisprudence, semble avoir rejeté la discrimination tarifaire en ce qui concerne les écoles de musique. Il faut également dire aux familles lilloises que si elles ont l'indécence d'avoir beaucoup d'enfants et l'indécence de travailler et de gagner ce qui leur est dû, elles sont taxées partout, de plus en plus, mais cela est une politique que l'on trouve ailleurs que dans cette enceinte.

Les familles, il faut le savoir, souffrent vraiment aujourd'hui, que ce soit dans les écoles de musique, à la piscine..., ce sont toujours les mêmes en fait, non pas celles que vous croyez, celles qui ont les hauts revenus, mais les familles moyennes qui sont systématiquement taxées et qui commencent à trouver que c'est dur.

Une vraie philosophie d'équité, ce serait non pas de sélectionner à l'entrée des 5 écoles de musique, mais de créer de nouvelles écoles de musique dans des quartiers qui en ont besoin. Je pense au Faubourg de Béthune qui n'a pas d'école de musique. Je pense à des quartiers qui pourraient avoir besoin d'équipements de proximité.

Monsieur ROMAN parlait d'équipements de proximité. Eh bien, allons-y ! Investissons là-dedans, mais ne sélectionnons pas par le quotient familial.

Enfin, dernière chose, vous avez parlé tout à l'heure de politique culturelle. Je dois faire mon mea culpa ce soir. J'ai toujours dit qu'il n'y avait pas de politique culturelle, il y en a une effectivement, je peux même la qualifier, je crois qu'il s'agit de la politique du miroir aux alouettes, un peu à l'image de ce bâtiment lame qui reflète en le déformant le Palais des Beaux-Arts.

Il ne suffit pas d'un Palais des Beaux-Arts, d'un Aéronef, d'un Zénith, pour dire qu'il y a une politique culturelle, il faut réellement des Assises, et je suis heureux que vous annonciez la tenue d'Assises locales, départementales, et régionales de la Culture. On pourra toujours dire que je suis mal élevé, mais on ne pourra pas empêcher que je sois obstiné et passionné par ce dossier.

.../...

**Monsieur le Maire** - Ce soir, vous avez appris qu'il y avait une Directrice Générale des Affaires, Culturelles. Il fallait la recruter, ce n'est pas si simple que cela. Ce sont des oiseaux rares. Et ensuite, vous avez appris qu'il y aura des Assises de la culture.

Alors, sur votre fameuse philosophie de l'équité, Monsieur ROMAN.

**M. ROMAN** - Je voudrais dire, à propos du quotient familial introduit dans la tarification des écoles de musique, mais qui doit être introduit dans l'ensemble des tarifications de la Ville de Lille, que l'intervention de Monsieur LESERRE tombe mal .

Vous vous souvenez que le Gouvernement avait pris des dispositions en fin d'année 1997 conduisant au plafonnement des allocations familiales. Il est revenu, il y a une quinzaine de jours, à une vision différente des choses, puisque c'est une vision qui lie le calcul au quotient familial.

Il s'avère que toutes les associations familiales de France sans exception, toutes les organisations syndicales, dont il me semble que le combat est celui de l'équité, de l'égalité des chances et de la promotion de l'idée de la famille, ont non seulement incité le Gouvernement à choisir cette voie, mais ont toutes donné leur accord sur la proposition qui était celle du Gouvernement.

Je veux dire que la voix de Monsieur LESERRE, par rapport à celle de l'ensemble des associations toutes obédiences confondues, qui adhèrent à cette proposition du Gouvernement de Lionel JOSPIN, me semble un peu décalée aujourd'hui.

Deuxième élément, le quotient familial nous est imposé dans les accords tripartites Etat - Caisse d'Allocations Familiales et Ville, sur l'ensemble des dispositifs tarifaires qui concernent les enfants lillois.

C'est vrai pour les crèches, et on a commencé par la petite enfance, avec le contrat Enfance. Il faut que nous le poursuivions sur l'ensemble des services qui concernent les Lillois.

Donc, je pense que la proposition de Madame WARDAVOIR s'inscrit tout à fait à la fois dans la vision équitable de la politique familiale qui est celle du Gouvernement soutenue par toutes les associations familiales, et qu'elle s'inscrit aussi dans cette vision de la progression de l'ensemble des tarifications de la Ville de Lille.

**Monsieur le Maire** - Madame WARDAVOIR.

**Mme WARDAVOIR** - Monsieur le Maire, je voudrais simplement dire que le seul but du questionnaire ne consiste pas simplement à s'occuper de la tarification. Il est aussi question d'aménagement, de pédagogie. On a demandé l'avis des parents sur différents points. Donc, l'objectif n'est pas uniquement un objectif financier.

En ce qui concerne la mise en place de la tarification prenant en compte le quotient familial, mon objectif était de faire participer le plus possible les enfants des familles modestes, parce que c'est vrai que dans les écoles de musique, il n'y a pas une majorité d'enfants de familles modestes. Notamment les enfants des écoles primaires autour des écoles de musique ne sont pas la majorité des enfants fréquentant ces écoles.

Donc, c'était aussi une volonté de faire participer, de faire venir les enfants du quartier. Je pense que c'est tout à fait normal.

.../...

Je crois que Monsieur LESERRE était présent à la Commission, mais il ne m'a pas posé ces questions à ce moment-là, nous avons simplement ajouté à la délibération une rubrique à propos des extra-muros parce que là aussi, il y a un problème.

Il y a beaucoup d'enfants extra-muros dans les écoles de musique de la Ville de Lille, ce qui fait que les petits Lillois n'ont pas forcément de place. Bien sûr, on ne va pas mettre les enfants extra-muros dehors, ils seront inscrits jusqu'à la fin de leur scolarité, mais on doublera simplement le tarif pour ces enfants-là.

Monsieur le Maire - Très bien. Monsieur LESERRE, je voudrais simplement vous dire que vous développez là une théorie de la philosophie de l'équité., mais je ne suis pas d'accord avec vous, vous le savez fort bien, c'est plutôt la philosophie de la justice sociale.

Si vous mettez les riches et les pauvres, et que vous ne faites aucune discrimination, les riches renforceront leurs richesses et les pauvres deviendront plus pauvres encore. Cela me paraît tout à fait normal qu'on puisse utiliser le quotient familial pour justement permettre aux enfants des familles modestes de pouvoir être à égalité avec les enfants des familles plus riches.

C'est l'ABC, cela fait un siècle que cela dure, on y est toujours fidèle !

Qui vote ce rapport de Madame WARDAVOIR : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception de l'Intergroupe pour une "Nouvelle Démocratie Municipale"

Contre : néant

Abstention : l'Intergroupe pour une "Nouvelle Démocratie Municipale"

Il est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Chemise n° 23

Rapporteur : Monsieur DEGREVE,  
Adjoint au Maire

98/449 - Procédure de suivi du pilotage des organismes partenaires ou satellites - Syndicat Intercommunal d'Etablissement et d'Exploitation du Réseau Câblé de l'Agglomération de Lille/S.A.E.N. Métrocâble.

Adopté.

#### LYCEES ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

98/450 - Associations d'Etudiants - Attributions de subventions.

98/451 - Réhabilitation du Grand Magasin pour la relocalisation des CRDP/CDDP et de l'IUFM - Lancement des procédures.

Je demande que l'on puisse suivre nos deux propositions qui nous permettront de commencer la réalisation du transfert de l'I.U.F.M. et des C.R.D.P, et C.D.D.P, aux Magasins Généraux :

- d'autoriser le lancement du concours sur références,

.../...

- et de désigner la commission chargée d'émettre un avis de présélection des candidatures, celle-ci étant composée de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville, avec sa représentation plurielle, ainsi que :

- le Directeur du C.R.D.P.,
- le Président de la SORELI,
- le Directeur de l'I.U.F.M.,
- Monsieur le Recteur,
- un représentant de la Région Nord/Pas-de-Calais,
- un représentant de la Communauté Urbaine de Lille,
- le Président de l'Ordre des Architectes,
- les architectes de la Ville de Lille,
- ainsi que le Receveur Municipal et le représentant de la Concurrence et des Prix.

Voilà, Monsieur le Maire. Si nous actons cela aujourd'hui, le long parcours et le combat qu'a commencés un jeune Premier Ministre en 1982, nous pourrons les terminer pour l'an 2000.

Monsieur le Maire - Il ne faut jamais désespérer. Effectivement, 1982, et cela aboutit maintenant. Vous voyez, cela fait quelques années quand même.

Tout le monde est d'accord pour adopter ces excellentes propositions ? (oui) Elles sont adoptées.

Chemise n° 26

Rapporteur : Monsieur CALONNE,  
Conseiller municipal délégué

DROITS DE L'HOMME  
RELATIONS INTERCULTURELLES - INTEGRATION

98/458 - Schéma Local d'Intégration - Programmation 1998 - Première répartition - Subventions de la Ville.

Monsieur le Maire - Nous prenons les dossiers de Monsieur CALONNE.

Monsieur PETITE a demandé la parole. Deux minutes.

M. PETITE - Comme, d'une part, je ne suis pas intervenu jusqu'à maintenant et que, d'autre part, le sujet est important mais qu'il passe -je le déplore- en dernier, je demanderai un peu plus longtemps quand même.

Par ailleurs, ce sera une occasion pour nos adversaires de crier haro sur le baudet et de nous couvrir d'injures caricaturales comme celles qu'on a entendues précédemment.

.../...

Monsieur le Maire - Enfin, vous vous désignez parfaitement en parlant de baudet ...

(rires)

M. PETITE - C'est une expression française très connue . . .

Monsieur le Maire - Bien sûr. Allez, continuez.

M. PETITE - Dans un contexte national où la régularisation des clandestins présents sur notre territoire continue de poser problème, ce schéma nous est proposé justement pour essayer de surmonter des handicaps, prétendus ou réels, des étrangers à Lille et spécialement des immigrants de la dernière vague.

Les immigrations précédentes se sont réalisées en grande partie sous la IIIème République. Il s'agissait alors d'intégrer des étrangers partageant le même type de civilisation et la République, avec son école et ses hussards, a réussi ce challenge, comme on dit maintenant.

Ma seule satisfaction est de constater que les conclusions du schéma vont dans le sens que nous déplorons, l'intégration de la dernière vague, qui a quand même commencé il y a une trentaine d'années, ne se passe pas dans les mêmes conditions si l'on en juge par les contextes diagnostiques des différentes fiches projets.

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir analyser point par point le schéma qui paraît parfois rédigé en sabir technocratique, illustré par l'orientation qui danse, nous constaterons que de nombreuses actions d'intégration sont déjà financées par le Contrat de Ville.

D'autre part, dans l'esprit des rédacteurs, on constate une fâcheuse tendance au renversement des valeurs puisque l'on cite d'abord les droits des étrangers avant leurs devoirs et que l'action « information-nationalité-citoyenneté » offre la perspective d'un droit au séjour. Serait-ce un futur droit inaliénable et sacré ?

Pour reprendre quelques actions.

Liaison enfance/famille : l'idée de la formation de comité d'habitants relève quand même d'une conception très dirigiste de la vie en société.

Petite enfance : la volonté de favoriser la socialisation des enfants de 0 à 4 ans ne méconnaît-elle pas la réalité de certaines structures familiales dans lesquelles le rôle du père est très important ? Le respect de l'autre consiste aussi à ne pas imposer nos habitudes.

Pour ce qui concerne le 150ème Anniversaire de l'abolition de l'esclavage, j'avoue ne pas voir de rapport direct, non pas entre celle-ci et l'intégration, mais entre cette dernière et l'importance des moyens mis en oeuvre pour cette commémoration.

Un tiers du budget général pour une action temporaire. Ne voudrait-on pas, comme en d'autres domaines, créer et entretenir un sentiment de culpabilisation des générations actuelles alors que les Français ont été à la pointe de la politique d'abolition de l'esclavage, dès avant 1848 ?

Un point parmi d'autres retient notre attention : le voyage au Sénégal. Ce voyage, dont le coût est quand même de 161.000F, me laisse songeur. Avec beaucoup d'autres j'ai pris conscience de l'esclavage (dans l'Antiquité ou plus récemment), par l'école.

.../...

Manquerait-on de confiance dans les vertus pédagogiques de l'enseignement de l'histoire à l'école ?

Et pourquoi limiter la connaissance de l'esclavage à ce qui s'est passé il y a plus de 150 ans, les esclavages modernes ne manquent pas : drogue, tabac, alcool, prostitution, ateliers clandestins, travail des enfants dans le Sud-Est Asiatique, du fait du libre échange mondialiste ?

Sans haine, contrairement à ce que l'on pourrait penser, et pour le plus grand bien de tous, nous pensons qu'on ne peut, comme disait Michel ROCARD, "accueillir toute la misère du monde". Nous pensons aussi qu'il serait de loin préférable de faire en sorte d'aider les pays de départ, en liaison avec leurs Gouvernements, à se transformer pour que les habitants puissent vivre au pays, dans leur contexte propre, plutôt que de souffrir d'un dépaysement difficile à supporter.

Je ne vois pas pourquoi ce qui était valable dans les années 80 pour les habitants du Larzac, vivre et travailler au pays, serait nuisible pour les habitants du Sénégal ou de la Tunisie.

Vous avez choisi une autre voie, avec les difficultés que suscite une situation digne d'un noeud gordien.

Le règlement du problème de l'intégration des immigrés actuellement à Lille est la suite de l'action des Gouvernements successifs, dont les vôtres. Vous prétendez apporter au niveau local une réponse que seul un Gouvernement national peut résoudre, à condition qu'il ait la volonté politique de revenir sur la politique pratiquée depuis 1974.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Monsieur le Maire - On vous a laissé parce que vous vous êtes imposé mais c'est un peu insignifiant. C'est terrible ce que vous dites. Et c'est terrible que les Lillois aient pu voter pour vous, pour imposer ainsi en fin de réunion du Conseil Municipal des thèses qui sont épouvantables et qui sont celles de tous les apprentis-fascistes. Et vous en êtes les porteurs, porteurs d'eau.

Monsieur CALONNE, vous avez un mot à dire là-dessus ?

M. CALONNE - Je croyais que l'Opposition Démocratique souhaitait s'exprimer aussi mais puisque ce n'est pas le cas, je ne vois pas l'intérêt de répondre à l'Extrême-Droite.

Monsieur le Maire - C'est parfait alors. On adopte votre rapport.

Adopté à la majorité, le groupe du Front National votant contre.

98/459 - Subventions de la Ville à diverses associations.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur BURIE ne prenant pas part au vote).

Monsieur le Maire - Attendez, il reste une chose avant de se séparer. Vous savez que dans notre règlement intérieur -vous voyez que notre règlement est bien fait- il est prévu que l'on puisse poser des questions au Maire et Monsieur DECOCQ a posé une question orale au Maire de Lille. On va vous répondre. Je vais demander à l'Adjoint chargé de ces problèmes de vous répondre. C'est d'ailleurs une réponse écrite que vous devez avoir.

La question, Monsieur DECOCQ.

.../...

M. DECOCQ - Je vous lis, conformément au règlement, Monsieur le Maire, la question que je vous ai adressée cette semaine.

Comme vous le savez, depuis plusieurs années les habitants du quartier des Halles-Masséna subissent de multiples nuisances causées par les établissements de nuit qui se sont installés dans cette partie de Lille.

C'est pourquoi lors du Conseil Municipal du 30 juin 1997, je m'étais adressé à vous pour être rassuré sur le souci de la Municipalité de concilier l'existence d'une vie nocturne à Lille et l'exigence de tranquillité des Lillois.

A cette occasion, une charte évoquée par le magazine Nous Vous Lille du mois d'avril 1997 avait été annoncée par Monsieur Bernard ROMAN.

Aujourd'hui, cette démarche originale et positive devant associer les représentants des riverains et des exploitants, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Ville et la Préfecture n'a toujours pas abouti.

C'est pourquoi je m'adresse à vous afin de connaître, d'une part, les raisons pour lesquelles la charte de la vie nocturne continue de se faire attendre et, d'autre part, les initiatives que vous entendez prendre pour remédier à cette situation.

Monsieur le Maire - Alors, je comprends mieux les « visiteurs du soir » qui sont venus tout à l'heure. C'est un peu en liaison avec ce problème ?

M. DECOCQ - Je n'ai pas la pratique de mes collègues et je n'ai pas la prétention de manipuler les associations lilloises.

Monsieur le Maire - Je veux bien le croire.

M. DECOCQ - Vous avez raison de le croire.

Monsieur le Maire - D'ailleurs, ils ont été inoffensifs. Je leur ai dit d'aller se coucher, ils sont partis.

(rires)

Donc, si ce sont des militants politiques, ils ne sont pas encore bien aguerris ...

M. DECOCQ - Ce sont des braves gens.

Monsieur le Maire - Je n'en doute pas.

M. DECOCQ - Vous aviez promis de les écouter il y a un an.

Monsieur le Maire - Oui. C'est un des problèmes les plus difficiles à résoudre.

Pendant des années, nous avons été à nous dire qu'il faudrait des lieux de cette sorte à Lille. A chaque fois on me disait « où peut-on aller à Lille le soir ? ». Je pensais que la rue de Gand prenait un peu tournure pour être cette rue et puis, je ne sais pas pourquoi, c'est parti du côté des Halles. Que voulez-vous, les gens s'installent librement, c'est la France et c'est très bien comme cela.

.../...

Mais il est vrai que cela entraîne un certain nombre d'excès et de difficultés. Il n'est pas simple de trouver le juste équilibre. Pourtant, il faut essayer de le trouver.

C'est Monsieur ROUGERIE qui va vous répondre.

**M. ROUGERIE** - La charte de la vie nocturne est effectivement en débat depuis quelque temps. Je l'avais suggérée pour répondre à des difficultés quotidiennes que rencontrent les habitants qui sont riverains de cette activité nocturne.

La charte a un double but : d'une part, montrer qu'une vie nocturne de qualité est utile pour Lille mais qu'elle ne doit pas générer de nuisances pour les riverains.

D'autre part, elle a pour but aussi de créer une instance de suivi, offrant une possibilité de règlement amiable des difficultés qui pourraient se présenter ultérieurement entre les signataires.

Les conditions, me semble-t-il, sont réunies pour signer cette charte.

Cependant, une confusion dans l'interprétation du texte nous a empêchés d'aboutir dans les délais souhaités. En effet, il est prévu dans le projet de charte une fermeture des terrasses à 22 heures. Pourquoi ?

Le principe commercial des bars de nuit est d'offrir à leurs clients une ambiance musicale. Quand je dis une ambiance musicale, je suis modeste parce que, à l'intérieur, cela pulse ... Tant que la musique reste dans l'établissement et qu'elle n'est pas audible de l'extérieur, il n'y a pas de nuisances.

On comprend bien que l'exploitation d'une terrasse est incompatible avec ce principe. Donc, à 22 heures, pas de terrasse ou pas de musique.

Le dialogue se poursuit avec sérénité et une solution sera trouvée. La charte sera donc proposée au vote du Conseil Municipal du 29 septembre.

Dans l'attente, l'ensemble des règlements s'appliqueront. Les terrasses du secteur des Halles-Masséna sont autorisées jusqu'à 22 heures. Cette obligation de fermeture générera pour les exploitants des contraintes techniques mais l'accord intervient sur la méthode.

Pour autant, dans cette période estivale, la Ville comme l'Etat d'ailleurs ne sont pas démunis face à cette situation. En effet, les règlements existent indépendamment de la charte. La Police Municipale et la Police Nationale font les contrôles. Quelques fermetures administratives ont d'ailleurs eu lieu pour des excès. Des avertissements entendus me semble-t-il ont aussi été émis.

On ne relâche donc pas la vigilance et en septembre on sera en mesure de vous proposer une charte de la vie nocturne qui sera effectivement signée.

**Monsieur le Maire** - Au prochain Conseil Municipal, nous aurons le Contrat Local de Sécurité et cette charte sur la vie nocturne. Bref, on sera sur le sujet que vous avez évoqué.

En attendant, je vous souhaite de très bonnes vacances, avant de vous souhaiter une bonne nuit. Je vous donne rendez-vous à la rentrée.

La séance est levée.

(Séance levée à 21h10)